

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Editorial

3



Notre pays a traversé en 2020 une crise sanitaire sans précédent. Un an après, nous sommes encore loin de retrouver notre « vie d'avant » et les conséquences de la Covid-19 continuent d'impacter notre quotidien.

Pour faire face à ce choc inédit, dès le début de la crise, le Département a activité un plan d'urgence et de solidarité, qui se chiffre aujourd'hui à 15 M€.

Nous avons notamment acheté et distribué, en lien avec l'Association des maires et l'Agence Régionale de Santé, plus de 1,5 million de masques de protection afin d'équiper les professionnels de santé, les personnels au contact des personnes fragiles mais aussi la population lors du premier confinement.

Nous avons activé plusieurs dispositifs pour atténuer les dégâts sociaux: cellule d'écoute et d'orientation pour lutter contre l'isolement, financement d'une aide alimentaire d'urgence sous forme de bons d'achat, campagne de sensibilisation aux violences intrafamiliales, appel à projets solidaires au bénéfice des associations engagées dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Face à une crise, qui a frappé durement les personnes âgées, nous avons accéléré le plan « Bien vieillir dans les Landes » en favorisant la création de 120 emplois supplémentaires dans les EHPAD.

Nous avons aussi versé une prime aux aides à domicile, qui ont poursuivi leur mission au plus près des personnes âgées et handicapées.

Enfin, nous avons soutenu les secteurs d'activité en grande difficulté: le milieu culturel et sportif avec un fonds de solidarité doté d'1 M€, le secteur touristique avec l'opération « Les Landissimes » destinée à booster la fréquentation de notre territoire.

A ces actions de protection et d'accompagnement immédiats, nous avons articulé la volonté de répondre à plus long terme aux enjeux posés par la situation sanitaire et sociale.

Nous avons donc réuni un Comité « Nouvelles Solidarités » pour recueillir les propositions d'une quarantaine de citoyens, représentants d'associations, opérateurs socio-économiques, femmes et hommes investis au plus près du terrain.

Dans une année marquée par la pandémie, il n'y a pas eu que de mauvaises nouvelles. Nous avons accueilli les premiers villageois du Village Landais Alzheimer à Dax et les premiers élèves au collège d'Angresse, nous avons poursuivi le déploiement de la fibre optique, lancé un vaste programme de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, donné le coup d'envoi d'une stratégie ambitieuse pour conduire la transition énergétique.

Nous avons aussi déployé une marque territoriale d'attractivité, « Landes, terre des possibles ». Autant d'actions qui démontrent notre volonté de surmonter les difficultés et de préparer ensemble un avenir positif et solidaire.

A handwritten signature consisting of the letters 'XF' followed by a horizontal line.

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental des Landes



Ambiance nocturne au Village
Landais Alzheimer

Sommaire

5

L'institution départementale	6
La démocratie participative	8
Égalité femmes/hommes	11
Les temps forts de 2020	12
Cadrage budgétaire	14
Une année particulière pour les services	16
Plan d'urgence Covid-19	18
Le soutien aux associations	20
Pour de Nouvelles solidarités	21
Renforcer les solidarités	22
Les Maisons Landaises de la Solidarité	25
Les personnes handicapées	26
Les personnes âgées	30
L'enfance	32
Mobilisation contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales	36
Insertion et logement social	37
Inclusion numérique	39
Soutenir l'activité et l'emploi	40
Le développement industriel et artisanal	42
Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes	45
Tourisme et thermalisme	46
Agriculture	48
La filière bois-forêt	49
Le domaine départemental d'Ognoas	50
L'économie sociale et solidaire	51
Aménager le territoire	52
Voirie et équipements	54
Développement local	56
Eau potable, assainissement et prévention des déchets	58
Le SDIS	59
Aménagement numérique	60
Investir dans la jeunesse et promouvoir la culture	62
Les collèges	64
Les parcours de jeunesse	67
Les pratiques sportives	70
La lecture publique	71
Les actions culturelles	72
Le patrimoine historique et culturel	74
Les Archives départementales	75
Préserver et valoriser le cadre de vie	76
Le littoral	78
L'espace rivière	79
Le patrimoine naturel	80
Développement durable du territoire	81
Cyclable et randonnée	82
Ma vie dans les Landes en bande dessinée	83
Adresses utiles	89
Sites web	90

INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

6



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2020

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité.

Les premières élections départementales, organisées dans ce nouveau cadre, ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 8 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 13 nouvellement élues). Cette composition a évolué en 2017, d'une part en raison du décès le 21 mars 2017 de son Président, M. Henri Emmanuelli, (remplacé dans son canton par M. Didier Gageacq) et d'autre part en raison de la démission le 28 juin 2017, de M^{me} Geneviève Darrieussecq, élue députée et remplacée dans son canton par M^{me} Muriel Crozes. Les prochaines élections départementales se tiendront courant 2021.

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

7

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. Xavier Fortinon a été élu à la présidence du Conseil départemental le 7 avril 2017.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental.

Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice. En 2020, le Président du Conseil départemental a proposé 268 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

LA COMMISSION PERMANENTE

L'Assemblée départementale élit sa Commission permanente qui se réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental.

Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 9 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

Depuis le 20 octobre 2017, la Commission permanente est composée des membres suivants:

Président:

Xavier Fortinon

1^{er} Vice-Président:

Dominique Coutière

2^e Vice-Présidente:

Odile Lafitte

3^e Vice-Président:

Jean-Luc Delpuech

4^e Vice-Présidente:

Muriel Lagorce

5^e Vice-Président:

Yves Lahoun

6^e Vice-Présidente:

Rachel Durquety

7^e Vice-Président:

Paul Carrère

8^e Vice-Président:

Olivier Martinez

9^e Vice-Présidente:

Dominique Degos

Membres :

Catherine Delmon,

Gabriel Bellocq,

Magali Valiorgue,

Mathieu Ara,

Muriel Crozes,

Lionel Camblanne,

Marie-France Gauthier,

Alain Dudon,

Chantal Gonthier.

LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

Réunies avant les séances plénières du Conseil départemental, les commissions intérieures examinent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et désignent en leur sein un rapporteur chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par:

- Finances et affaires économiques: Dominique Coutière
- Aménagement du territoire (Infrastructures, équipements ruraux et transports, TIC): Olivier Martinez
- Affaires sociales et logement: Paul Carrère
- Agriculture et forêt: Dominique Degos
- Affaires culturelles: Rachel Durquety
- Éducation, jeunesse et sports: Muriel Lagorce
- Administration générale et personnel: Paul Carrère
- Environnement: Jean-Luc Delpuech
- Tourisme et thermalisme: Jean-Luc Delpuech

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comités consultatifs

Instaurée dans les Landes dès 1992, la démocratie participative prévoit la réunion de comités consultatifs et permet aux Landaises et aux Landais de saisir l'Assemblée départementale.

Dans les comités consultatifs, toute personne qualifiée, dans un domaine concernant l'action du Conseil départemental, peut participer, au côté des élus et des techniciens, aux réflexions engagées afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins de la population.

La Démocratie locale

Outre ces pratiques propres aux Landes, depuis mars 2003, l'article 72-1 de la Constitution du 4 octobre 1958 prévoit que les électeurs d'une collectivité territoriale peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité d'une question relevant de sa compétence. Le même article prévoit qu'une collectivité peut soumettre un projet d'acte ou de délibération, relevant de sa compétence, à ses électeurs par la voie du référendum. Ces principes ont été précisés par la loi du 13 août 2004. Celle-ci a ajouté la possibilité pour une collectivité de consulter tout ou partie de ses électeurs sur des décisions qu'elle envisage de prendre.

Associer les citoyens à l'élaboration des décisions publiques

La participation des citoyens est également prévue de façon plus spécifique en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et plus généralement de décisions ayant un impact sur l'environnement.

Le service Démocratie Participative et Innovation

Créé en fin d'année 2020, le service Démocratie Participative et Innovation (3 personnes) a pour mission première de piloter et d'animer l'un des dispositifs de participation emblématique du Département, lancé en 2019 : le Budget Participatif Citoyen des Landes.

Il a également vocation à promouvoir la participation des publics (partenaires, habitants, usagers, etc.) dans les actions et projets du Département, en particulier celle des personnes les plus éloignées des processus participatifs.

La démarche « Nouvelles solidarités dans les Landes »

Suite au premier confinement, l'Assemblée départementale a mis en place la démarche « Nouvelles solidarités dans les Landes, ensemble c'est possible » afin d'imaginer de nouvelles formes d'accompagnement de toutes celles et ceux qui sont et seront fragilisés par la crise sociale et économique. Cette démarche participative s'appuie sur deux outils :

La plateforme numérique, **nouvelles-solidarites-landes.jenparle.net**, a été mise en ligne le 30 juin 2020. Ouverte à tous les citoyens landais, ceux-ci pouvaient signaler toutes les actions de solidarité initiées pendant le confinement via une carte interactive. Un questionnaire anonyme leur permettait également de faire remonter les difficultés et les besoins éventuellement éprouvés durant le confinement mais aussi d'émettre des propositions d'actions à mener dans le secteur des solidarités humaines

et territoriales (santé, alimentation, logement, précarités, mobilités, etc.).

■ Le Comité « Nouvelles Solidarités » a été installé le 3 juillet afin d'évaluer les dispositifs mis en place et de soumettre des propositions. Il rassemble une quarantaine de membres : institutions, associations, syndicats et citoyens engagés.

La réflexion du Comité s'est nourrie des idées et suggestions émanant de la plateforme numérique mais également du diagnostic territorial confié à Compas, un bureau d'études spécialisé dans les politiques territoriales.

Des ateliers territoriaux, destinés à compléter le recensement des besoins de solidarités et à échanger sur les propositions du Comité ont été organisés en septembre avec des citoyens et des élus.

Les conclusions ont été rendues au Président le 16 octobre et examinées par l'Assemblée départementale en novembre.

Le cabinet Res Publica a accompagné le Département pour la mise en place, la coordination et le suivi de cette démarche participative.

Lire aussi page 21.

NOUVELLES SOLIDARITÉS DANS LES LANDES



Ensemble, c'est possible

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES



Le 9 avril 2019, le Conseil départemental des Landes lançait son premier budget participatif. La 2^e édition du BPC40 (BPC40 #2), suspendue en 2020 en raison du contexte sanitaire, doit être relancée en 2021 selon des modalités comparables.

BPC40 #1

En 2019, sur près de 1 000 idées déposées, 367 ont été jugées éligibles par les services du Département et 33 votées par les citoyens en décembre 2019. Le lancement de la mise en œuvre des projets a débuté après le vote des conseillers départementaux lors du budget primitif en février 2020. Un an après, 28 projets lauréats (soit 85 % d'entre eux) ont fait l'objet d'une convention entre le Département et le porteur ainsi que, dans le cas où la maîtrise d'ouvrage relève d'un maître d'ouvrage public, avec ce dernier. La moitié d'entre eux est entièrement finalisée (matériel acheté et/ou construction terminée, fonds versés): handi-vélos à Saubrigues, Skate-park de Geaune, Tovertafel à l'EHPAD de Montfort-en-Chalosse, matériel de sauvetage côtier, achats de véhicules d'écoles pour des écoles de sport ou des espaces jeunes (Roquefort, Saint-Vincent-de-Paul), jardins participatifs, etc. Environ la moitié des autres projets conventionnés a démarré comme la Menuiserie à Villeneuve-de-Marsan, le four à pain à Sainte-Foy, la Maison bleue à Mont-de-Marsan. Les projets conventionnés devraient très majoritairement être achevés avant la fin de l'année 2021.

5 projets, par nature plus complexes (infrastructures de loisirs ou réhabilitation de bâtiments) n'ont pas encore fait l'objet de convention car ils nécessitent des études complémentaires (techniques, juridiques ou financières), qui sont en cours (parc de loisirs multi-sports à Roquefort, café associatif à Herm, rénovation d'une grange à Gaillères, etc.).

La Commission citoyenne

La Commission citoyenne a été créée pour garantir la transparence du dispositif du BPC40. Une Commission citoyenne avait été instituée lors de la 1^{re} édition du BPC40 en 2019. Elle était composée de 2 conseillères départementales (Mme Sylvie Bergeroo et Mme Muriel Crozes) et d'une quinzaine de citoyens qui s'étaient portés volontaires.

Pour la 1^{re} édition du BPC40, la Commission était intervenue à 2 reprises:

- en juin 2019, pour arbitrer les propositions issues des réunions de co-construction;
- en décembre 2019, pour contrôler le dépouillement et arbitrer sur les litiges.

Pour tenir compte des remarques et suggestions envoyées par les citoyens tout au long de la 1^{re} édition, il a été décidé de renouveler la Commission citoyenne en démocratisant son recrutement et en élargissant ses missions. Un appel à candidatures avec tirage au sort via les réseaux sociaux a été lancé fin janvier 2020. Les conditions de participation ont été consolidées: être âgé de plus de 18 ans, habiter dans les Landes et s'engager à participer en toute impartialité (par conséquent à ne pas déposer d'idée). Près de 80 personnes se sont portées candidates. 20 personnes (10 hommes, 10 femmes) ont été tirées au sort le 11 février 2020. Sur proposition des partenaires de la jeunesse des Landes, il a également été décidé que la Commission citoyenne accueillerait 6 jeunes de 12 à 20 ans au cours du 1^{er} trimestre 2021.

La Commission se réunit régulièrement et est consultée à chaque phase clé du dispositif. Son premier travail a porté en février 2020 sur la révision du règlement.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

10



BPC40 #1 Un projet "jeunes" lauréat :
ouverture du skate-park de Geaune

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

11



Depuis 2019, le Département a engagé une démarche transversale d'évaluation et d'orientation de ses politiques publiques en fonction de leurs impacts sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Ce travail a été poursuivi en 2020 sur de nombreuses thématiques : lutte contre les violences faites aux femmes, accès aux droits sexuels et reproductifs, lutte contre la pauvreté et la précarité des femmes et lutte contre les stéréotypes de genre. L'implication du Département porte par exemple sur des femmes fragilisées par leur situation familiale, comme les cheffes de familles monoparentales et les aidantes familiales.

Le Département agit également auprès des plus jeunes par un travail de sensibilisation dans les domaines de la culture, du sport et de l'éducation qui a vocation à se renforcer dans le prochain plan d'action 2021-2023. De même, les différents points de d'accueil, d'écoute, d'information et de consultation médicale portés par les travailleuses et travailleurs sociaux du Département contribuent à informer et à prévenir les Landaises et les Landais de tout âge sur les problématiques liées à la sexualité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et la protection maternelle et infantile.

LES CHIFFRES CLÉS

- **36** nouvelles actions réalisées en 2020 dans le cadre du plan d'action départemental relatif à la promotion de l'égalité femmes-hommes

LES TEMPS FORTS DE 2020

12



Présentation du Plan d'actions pour la promotion de l'égalité femmes-hommes



Le dispositif « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert », déployé dans 24 établissements : des gestes simples pour moins gaspiller



Lancement de la marque « Landes, terre des possibles » au domaine d'Ognoas



Installation du comité scientifique du projet landais d'accompagnement de l'autisme « Chacun sa vie, chacun sa réussite » à Paris



Les professionnels du Village Landais Alzheimer arrivés le 16 mars, repartent dans leurs établissements



Le Département lance une première commande de 500 000 masques de protection



La commission permanente du 30 mars lance un plan d'urgence Covid-19 de 5 M€



Le cumul RSA / emploi saisonnier devient possible



Mise en place d'un fonds exceptionnel de soutien d'1 M€ au bénéfice des associations en difficulté



Pluies diluviales : 2 ponts entre Sore et Argelouse s'effondrent



Les professionnels de retour au Village Landais Alzheimer



11 juin : les 32 premiers résidents prennent leurs quartiers au Village Landais Alzheimer

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Du 17 mars au 11 mai :
confinement

Du 3 octobre au 15 décembre :
confinement

LES TEMPS FORTS DE 2020

13



La démarche « Nouvelles Solidarités » pour construire des réponses adaptées aux besoins des Landais



Lancement du chèque tourisme : l'aide au départ en vacances pour les publics les plus modestes



Les premiers projets du Budget Participatif Citoyen 2019 se concrétisent



À Angresse, le 39^e collège landais ouvre ses portes



Le Polar se met au vert : une édition dédiée au polar francophone



Les « Landissimes gourmandes » : 150 € remboursés aux 500 premiers vacanciers inscrits, pour des séjours effectués avant le 2 novembre



Le Comité « Nouvelles Solidarités » remet ses conclusions



Démarrage du chantier de l'échangeur de Coumassotte à l'entrée ouest de Mont-de-Marsan



1,5 tonnes de viande de canard label rouge IGP Landes écoulées dans 30 collèges et 29 Ehpad, avec une prise en charge totale du coût par le Département à hauteur de 150 000 €



La prime aux aides à domicile travaillant en CIAS, CCAS ou dans des associations est portée à 1 000 € (avec un plafond à 500 €)



Culture en herbe saison 2019-2020 : le dernier projet de cette 7^e saison est une frise en tissu de 12 mètres, brodée et dessinée par des élèves du Victor Duruy de Mont-de-Marsan, avec 2 artistes plasticiens



Crues historiques : les agents des Unité territoriale départementales et le SDIS sur le front



Les inaugurations de noeuds de raccordement optique s'enchaînent : Cauneille, Capbreton, Saint-Sever, Grenade-sur-l'Adour... une étape supplémentaire vers l'objectif de 100 % du territoire landais couvert par la fibre d'ici 2022

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

CADRAGE BUDGÉTAIRE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice.



CADRAGE BUDGÉTAIRE

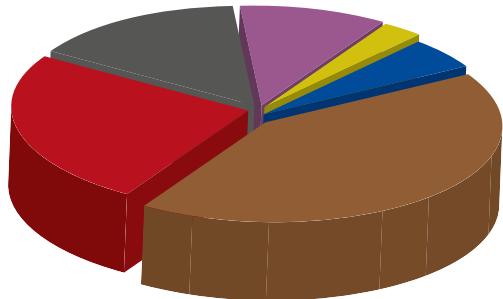
15

Le financement du compte administratif: les recettes **491 M€**

75 M€ (15 %)
DOTATIONS
DE L'ÉTAT

46 M€ (10 %)
SUBVENTIONS
ET PARTICIPA-
TIONS REÇUES

124 M€ (25 %)
CONTRIBUTIONS
DIRECTES



491 M€

16 M€ (3 %)
EMPRUNTS

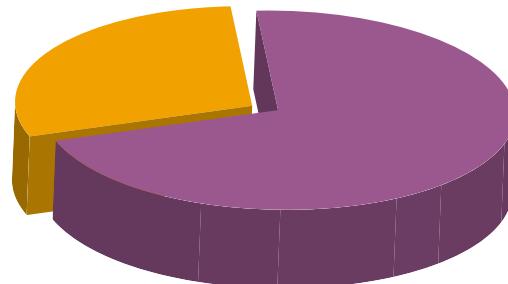
24 M€ (5 %) AUTRES (recouvrement aide sociale,
produits de gestion courante, etc.)

206 M€ (42 %) FISCALITÉ INDIRECTE
ET TRANSFÉRÉE

Le coût de la crise sanitaire pour le Département **15 M€**
inclus dans le budget exécuté

- Solidarités humaines (RSA, accélération du plan « Bien Vieillir dans les Landes », primes Covid-19 pour les aides à domicile, acquisition et distribution d'équipements de protection individuelle)
- Solidarités territoriales (soutien aux associations, aux entreprises et au tourisme, aux filières agricoles et à la culture)

4,4 M€ (29 %)
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES



10,6 M€ (71 %)
SOLIDARITÉS
HUMAINES

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LES SERVICES

16

Ressources humaines

Le Conseil départemental des Landes emploie 1 439 titulaires et 544 non titulaires : 51 contractuels, 353 assistants familiaux, 125 travailleurs handicapés, 9 collaborateurs de cabinet et de groupes politiques, 6 apprentis.

29 % sont en catégorie A, 16 % en B et 55 % en C.

De nombreux métiers sont représentés: agent administratif, agent d'accueil, médecin, assistant familial ou maternel, technicien naturaliste, archéologue, comptable, médiateur culturel, maître de chai, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, graphiste...



Le Conseil départemental pendant la crise sanitaire

Pendant les deux périodes de confinement, les services du Département se sont mobilisés, chacun dans leur domaine de compétence, pour assurer une continuité de service public. Il a fallu pour cela réorganiser les conditions et modalités de travail.

Le Plan de continuité d'activités (PCA)

met en œuvre les mesures de prévention et de protection prévues pour assurer la santé et la sécurité des agents :

- limitation des déplacements sur site et déploiement important du télétravail, (création d'autorisation d'absence spécifique pour les missions hors télétravail, pouvant être reportées ainsi qu'en cas de gardes d'enfants);
- entretien renforcé des locaux, mise à disposition de solutions hydro-alcooliques, masques... en fonction des missions des agents;
- information des agents et diffusion des consignes;
- mise en place d'une adresse mail dédiée.



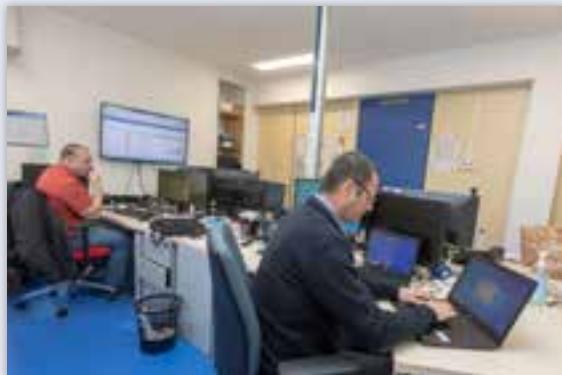
UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LES SERVICES

17

Le Service des Usages Numériques s'est rapidement investi dans la mise en place du travail à distance afin d'assurer durant la période de confinement et au-delà, la continuité de service de la collectivité autour des usages numériques.

Pendant le 1^{er} confinement (700 agents en travail à distance) :

- déploiement de 440 ordinateurs portables;
- extension du réseau privé virtuel permettant 500 connexions à distance et simultanées au système d'information;
- mise à disposition des agents en travail à distance d'applications métiers;
- ouverture de la messagerie professionnelle à tous les agents du Département;
- extension du système de visioconférence.



Développements informatiques, paramétrage d'outils existants, et système d'information géographique pour les usagers

Mise en place d'un site internet et d'une carte interactive permettant de localiser les réseaux de fournisseurs alimentaires en circuit court dans le département (circuitcourt.landes.fr), d'un téléservice (aide-assos.landes.fr) pour que les associations effectuent leurs demandes de subvention en ligne ; développement d'un outil de réservation en ligne pour musées.



Pendant le 2^e confinement (800 agents en travail à distance) :

- déploiement de 210 ordinateurs portables supplémentaires;
- maintien des dispositifs déployés lors du 1^{er} confinement;
- mise en place d'une solution informatique permettant à 300 agents de passer et de recevoir des appels téléphoniques depuis un ordinateur portable.

PLAN D'URGENCE COVID 19

18

COVID-19, LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE

Les premières mesures d'urgence ont été prises par la commission permanente du 30 mars puis par l'Assemblée départementale réunie en session extraordinaire le 17 avril. Les deux décisions modificatives du budget 2020 (en juillet et novembre) ont renforcé et assuré la poursuite du plan d'action tout au long de l'année 2020.

« Avec ce premier plan d'urgence, notre volonté est d'agir concrètement, au plus près des besoins, dans la concertation la plus large avec nos partenaires, à commencer par les services de l'État qui assurent la conduite de la politique sanitaire et des mesures qui en découlent. »

Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental des Landes



Accélération du plan « Bien vieillir dans les Landes »

- Financement, dès 2020, de 120 postes supplémentaires, soit une moyenne de 2 postes en plus par EHPAD (2 M€)
- Maintien du niveau des financements alloués au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile à celui des mois antérieurs afin de préserver l'emploi et la qualité d'accompagnement des services d'aide à domicile dans la durée.
- Redéploiement des 120 salariés recrutés pour le Village Landais Alzheimer dans les structures médico-sociales le temps de la crise.
- 50 tablettes XL Autonomie : 34 tablettes dans les 18 EHPAD qui en ont fait la demande et 16 tablettes remises au SAPAL (Service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes du Conseil départemental des Landes) à l'attention d'autres établissements.



PLAN D'URGENCE COVID 19

19

Aide aux plus démunis et aux personnes vulnérables

- Financement de l'aide alimentaire d'urgence mise en place par les communes, EPCI, CCAS et CIAS.
- Renforcement des dispositifs de protection des femmes victimes de violences domestiques.
- Cumul possible du RSA avec des emplois saisonniers et des emplois de remplacement dans le secteur du grand âge.

Équipements de protection individuelle

- Achat de 500 000 masques chirurgicaux, 25 000 masques FFP2, 55 000 blouses et 55 000 charlottes, dans le cadre de la commande groupée avec la Région.
- Commande supplémentaire de 142 400 masques chirurgicaux et 131 520 masques FFP2 en partenariat avec l'Association des maires des Landes.
- Soutien financier de 70 000 € à la Mutualité Française pour la création d'une unité de production de visières.
- Achat de 30 000 masques de type FFP2 pour les doter les professionnels de santé + 20 000 distribués dans les établissements médico-sociaux et au SDIS.

Commande groupée de masques « grand public » pour tous les Landais

- 400 000 masques « grand public » en tissus et lavables distribués gratuitement par les communes à partir de la date de déconfinement du 11 mai. Le Département a pris en charge l'intégralité du coût déduction faite des aides de l'Etat.

Soutien aux entreprises

- Report d'une année du remboursement des avances accordées aux entreprises pour un montant total de 1,50 M€.
- Dans le cadre d'une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, soutien financier aux entreprises du secteur du tourisme/thermalisme et aux acteurs locaux de la filière gras impactés par la crise du Covid-19.

Loisirs numériques

Accès pour tous et gratuit 24 heures/24, 7 J/7 aux ressources culturelles et de loisirs en ligne de medialandes.fr.



Soutien aux filières agricoles favorisant l'aide alimentaire

- Mise en relation des producteurs et des acheteurs publics sur la plateforme AGRILOCAL 40 (EHPAD, cuisines centrales...).
- Recyclage de denrées périssables par la prise en charge de frais de mise à disposition des invendus au profit d'associations caritatives. (100 000 €).
- Mise en place d'une plateforme internet avec carte interactive pour le repérage des producteurs locaux: circuitcourt.landes.fr.

Des dispositifs cumulables pour les associations

- Maintien de l'intégralité des subventions de fonctionnement.
- Crédit d'un fonds de solidarité d'1 M€ pour les associations en difficulté.
- Appel à projets solidaires au bénéfice des associations engagées dans la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables (100 000 €).

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

20

On compte quelque 10 000 associations dans les Landes. La crise liée à la Covid-19 a impacté significativement leur situation financière ainsi que leur programme des manifestations et d'animations.

Aussi, dès le mois d'avril, le Conseil départemental a débloqué en urgence un Fonds de solidarité destiné aux associations fragilisées. Grâce à des critères d'intervention relativement larges, assurant un traitement équitable du monde associatif, ce sont donc 188 associations landaises, des plus petites aux plus grandes, qui ont touché une aide financière du Département pour un volume d'aide avoisinant les 800 000 €.

Les associations de la jeunesse et du sport ont été les plus nombreuses, avec une centaine d'associations pour un montant d'aide de près de 400 000 €, suivies des associations culturelles — 57 pour un montant d'aide de 162 000 € — et des associations du domaine de la solidarité, 33 pour un montant de 195 000 €.

Ce Fonds est intervenu en complément de l'aide au fonctionnement accordée habituellement aux associations.



POUR DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

21

La démarche participative sur les « Nouvelles Solidarités dans les Landes, ensemble c'est possibles », lancée en juin 2020, vise à mieux identifier les priorités pour améliorer les conditions de vie des habitants, favoriser les liens sociaux, préserver le dynamisme économique mais aussi renforcer la performance écologique.

En octobre 2020, le Comité « Nouvelles Solidarités » a rendu ses conclusions à l'Assemblée départementale; elles s'articulent autour de 8 objectifs structurants déclinés en 10 actions concrètes.

Objectif 1 : Venir en aide aux personnes isolées

- Recenser les personnes isolées et/ou en danger.
- Permettre à des jeunes d'être hébergés chez des personnes isolées.

Objectif 2 : Favoriser l'insertion professionnelle

- Développer les ateliers et chantiers d'insertion.

Objectif 3 : Assurer la continuité éducative en cas de crise

- Maintien de la continuité éducative en cas de crise.

Objectif 4 : Garantir une offre de soins accessible par tout sur le territoire

- Créer une bourse d'aide aux études de santé avec engagement.
- Encourager la création de maisons et centres de santé.

Objectif 5 : Assurer la maîtrise des outils numériques au contact des personnes

- Mettre en place des formations au numérique à domicile.

Objectif 6 : Assurer l'accès aux droits et aux services pour tous

- Mettre en place un réseau de « Maisons qui connectent » labellisées France Services.



Objectif 7 : Favoriser la compréhension de tous les supports d'information

- Généraliser les démarches Faciles à Lire et à Comprendre (FALC) dans les Landes.

Objectif 8 : Améliorer et développer les solutions de mobilités solidaires

- Mettre en place une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires.

Les conclusions du Comité « Nouvelles Solidarités » ont été intégrées pour construire la politique en faveur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion des publics les plus fragiles.

Afin de garantir la mise en place d'actions partenariales ajustées aux besoins de proximité, les travaux préliminaires à la création du Groupement d'intérêt public (GIP) ad hoc « Solidarités XL » vont désormais être menés. Cet outil au service des acteurs publics et associatifs locaux apportera un appui à l'ingénierie de projet et au financement des actions de proximité concourant aux solidarités et à l'insertion des publics les plus fragilisés.

REFORCER LES SOLIDARITÉS

22 - 39





Les Maisons Landaises de la Solidarité	25
Les personnes handicapées	26
Les personnes âgées	30
L'enfance	32
Mobilisation contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales	36
Insertion et logement social	37
Inclusion numérique	39

Le Village Landais Alzheimer a ouvert ses portes en juin 2020

269,4 M€ SOLIDARITÉ

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire, puis sociale et économique. Le Département s'est mobilisé afin de répondre aux défis actuels et à venir, nés de cette situation inédite.

Des mesures exceptionnelles ont été prises dès le début de la crise afin de soutenir les plus vulnérables et limiter les impacts négatifs :

- aides exceptionnelles aux personnes vulnérables et aux jeunes;
- distribution de masques en partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé, constitution d'une équipe chargée des tests puis de la vaccination;
- maintien des dotations aux établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) et soutien technique des acteurs;
- soutien financier aux initiatives solidaires de proximité.

Dès la sortie du 1^{er} confinement, le Président a installé un Comité « Nouvelles Solidarités », associant une quarantaine d'acteurs locaux, afin de réfléchir aux actions nouvelles à mettre en œuvre afin de mieux répondre aux besoins des Landaises et des Landais (lire aussi pages 8 et 21).

Par ailleurs, il a été proposé d'abonder le financement d'une prime exceptionnelle en faveur des professionnels des ESSMS relevant de la compétence du Département pour un montant de 500 à 750 € par personne.

Tout en assurant la continuité de service, le Département a consolidé ses ambitions :

- accélération du Plan « Bien Vieillir dans les Landes » avec le doublement des créations de postes prévues en EHPAD sur l'année et une démarche forte en faveur de la valorisation des emplois du grand âge et de l'autonomie;
- élaboration d'un nouveau Pacte Territorial de l'Insertion intégrant l'ensemble des démarches contractuelles et modalités de financement, y compris les projets élaborés par le Comité « Nouvelles Solidarités »;
- consolidation, en lien avec la CNSA et l'ARS d'une gouvernance renouvelée de la politique globale de l'autonomie;
- création de nouvelles places permettant l'accueil et l'accompagnement des jeunes pris en charge par l'ASE dont les Mineurs Non accompagnés.

QU'EST-CE QU'UNE MAISON LANDAISE DE **LA SOLIDARITÉ ?**

OUVERT À TOUS
GRATUIT ET
CONFIDENTIEL

- ## > Orientation et accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



- ## UN LIEU DE PROXIMITÉ À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS ET DE VOS DIFFICULTÉS

Des professionnels (médecin, puéricultrice, psychologue, assistante de service social, sage-femme, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, infirmière, personnel administratif et agent d'accueil) vous accueillent, vous informent et vous accompagnent dans les étapes-clés de votre vie.

- > Suivi de grossesse
 - > Petite enfance (0 à 6 ans)
 - > Sexualité et contraception
 - > Protection de l'enfance

- > Vie quotidienne,
budget et logement
démarches
administratives,
insertion

infographie > da-fanny



48,3 M€

LES PERSONNES HANDICAPÉES

LE CONTEXTE

LES ACTIONS

Mise en place de la Communauté 360 Covid

Le 8 juin, le numéro vert national 0 800 360 360 a été ouvert. Le 15 juin, la plateforme landaise, fruit d'une gouvernance tripartite entre le Conseil départemental des Landes, l'ARS et la Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH) est devenue opérationnelle. Elle est dédiée aux personnes en situation de handicap qui rencontreraient des problématiques importantes suite à la Covid-19 :

- personnes sans solution ou en rupture de droit,
- proches aidants en situation d'épuisement,
- personnes en rupture de leur parcours de soin.

Cette plateforme téléphonique, tenue par la MLPH, l'ADAPEI et la Plateforme Territoriale d'Appui Santé Landes est disponible 7 jours sur 7.

Une prime Covid aux personnels des ESSMS

La crise sanitaire a fortement mobilisé les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux qui ont assuré la continuité de la prise en charge des personnes vulnérables dans des conditions difficiles. Dans un souci d'égalité et de soutien au

secteur adultes handicapés, le Département a versé une prime exceptionnelle aux personnels des établissements et services médico-sociaux relevant de sa compétence. Cette prime, calculée selon la quotité de travail des agents éligibles, est comprise entre 500 et 750 euros.

La Maison Landaise des Personnes Handicapées

40356 personnes ont un droit ouvert auprès de la MLPH (38 270 au 31 décembre 2019), soit 9,7 % de la population landaise ;

1 399 personnes bénéficient de la prestation de compensation du handicap (un budget de 10,29 M€).



LES ACTIONS (SUITE)

Une offre d'habitat à visée inclusive

Face au défi du vieillissement de la population, le Département a souhaité promouvoir l'offre d'habitat intermédiaire et valoriser les dispositifs concourant à la prévention de la perte d'autonomie des seniors tout en favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société, encourageant ainsi la mixité des dispositifs.

La création de 300 places en résidence autonomie

En 2020 a été lancé le 2^e appel à projets pour la création

de 300 places en résidence autonomie. Il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap vieillissantes de vivre à domicile, en autonomie, avec le soutien d'un SAVS ou d'un SAMSAH.

Le soutien à l'habitat inclusif

Afin de soutenir le déploiement d'une offre d'habitat inclusif diversifiée, au plus proche des besoins des personnes et permettre aux porteurs de projets d'être accompagnés dans leur démarche d'élaboration, le Département a, lors de la

DM2 du 16 novembre 2020, créé une aide à l'ingénierie de projet d'un montant maximum de 15 000 euros.

Le SSID se réinvente

Compte-tenu des restrictions liées à la crise sanitaire, le Service Sport Intégration et Développement (SSID), en lien avec les comités départementaux Handisport et Sport Adapté, a organisé une nouvelle forme de compétition adaptée, consistant en la réalisation de challenges sportifs au sein des établissements ou sur des sites proches. Présentés en vidéo, ils sont ensuite réalisés par les structures et les résultats analysés par le SSID.

« Chacun sa vie chacun sa réussite »

A l'instar de la démarche engagée avec le Village Landais Alzheimer, le Conseil départemental souhaite développer une initiative forte en faveur des jeunes porteurs de troubles du spectre de l'autisme et de leurs familles :

- un dispositif à l'attention de 15 jeunes de 15 à 25 ans qui prendra la forme d'un habitat

de type familial, associé à une plateforme de services baptisée Atelier pour l'autonomie, selon un cahier des charges co-construit avec l'ARS ;

- un accompagnement au développement de solutions de répit
- un accompagnement à l'inclusion des personnes avec TSA dans tous les domaines de la société : sport, santé, emploi...

Un comité scientifique présidé par le Docteur Catherine Barthélémy a été installé le 24 février, en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'état auprès des personnes handicapées, de Claire Compagnon, chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale Autisme et de Xavier Fortinon, président du Conseil départemental.



LES ACTIONS (SUITE)

L'accueil et l'accompagnement en établissement

Le Conseil départemental a poursuivi les actions du Schéma landais en faveur des personnes vulnérables 2014-2020, avec la soixantaine de partenaires associatifs et institutionnels.

- l'autorisation conjointe Département/ARS pour un nouveau Service d'accompagnement médico-social pour jeunes adultes de 18 à 30 ans souffrant de troubles psychiques, de 35 places, porté par le Centre hospitalier intercommunal de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources dont l'ouverture est prévue courant 1^{er} trimestre 2021 (175 000 € par an).
- la poursuite du projet de construction et de réhabilitation du complexe du Marcadé avec à terme une extension de 16 places. La finalisation de ce projet interviendra fin 2021.

Pôle adultes - Les Jardins de Nonères

L'année 2020 est la première année entière de fonctionnement depuis la constitution du Pôle Adultes qui regroupe :

- l'ESAT Les Jardins de Nonères: 73 personnes accueillies dont 4 places pour l'accompagnement de personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme (budget de 2,7 M€);
- l'Entreprise Adaptée Départementale: 52 salariés (2,4 M€);
- le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du SATAS: 37 personnes suivies (0,3 M€);
- le Dispositif Emploi Accompagné co-porté par l'ADAPEI et DEPHIE Cap Emploi avec son extension en 2020 pour le suivi des personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme.

Hormis le contexte sanitaire prégnant tout au long de l'année, 2020 a été marquée par les avancées suivantes.

- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un laboratoire de transformation des productions des Jardins de Nonères en vue de proposer de nouvelles activités professionnelles aux ouvriers et de la participation à la plateforme alimentaire départementale;
- l'ouverture de la nouvelle agence à Tosse le 1^{er} juillet 2020 avec 3 salariés et un coordonnateur;
- le partenariat noué avec l'équipe du Village Landais Alzheimer qui permet à un salarié de l'entreprise adaptée de Saint-Paul-lès-Dax d'être « détaché » sur le site afin d'entretenir les espaces verts, s'occuper des animaux et autres missions afférentes;
- le renforcement du partenariat avec DEPHIE Cap Emploi sur les étapes de l'insertion, la transition professionnelle et le maintien dans l'emploi (conventionnement officialisé en janvier 2021);
- le lancement du dispositif de Reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP) proposé par l'AFPA. Le Pôle adultes a été le premier dans le département des Landes à entrer dans ce dispositif;
- l'expérimentation réalisée durant la période de confinement, d'un système de « drive fermier » sur le site de Nonères, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Ce partenariat permet de promouvoir les productions de légumes et de plants, conserves (velouté, cornichons...) et autres produits horticoles des Jardins de Nonères, en sus des productions locales d'autres fournisseurs. Une pérennisation est prévue en 2021.

LES CHIFFRES CLÉS

1 313 places dans 42 établissements et services (environ 650 salariés) ;

1 119 adultes handicapés ont été accompagnés par les établissements relevant de la compétence du Conseil départemental.

LES ACTIONS (SUITE)



Drive fermier aux Jardins de Nonères

LES PERSONNES ÂGÉES

LE CONTEXTE

L'année 2020 a été marquée par la gestion de la crise sanitaire et par l'accélération des grands projets comme le Plan « Bien Vieillir dans les Landes ». La mobilisation du Département pour répondre à l'urgence de la situation s'est assortie d'une intensification des chantiers ouverts pour l'amélioration des conditions de vie des aînés et de tous leurs aidants.

Lutte contre l'isolement

Le Service d'animation de prévention et d'accompagnement des Landes (SAPAL) a été mobilisé pour que le lien soit maintenu avec les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile, en complément des actions menées par les autres acteurs publics et associatifs.

HappyVisio.com, une plate-forme de conférences et d'ateliers en ligne a été mise en place par le Département. Elle compte près de 1000 abon-

nés landais. Les installations de télésurveillance ont répondu aux besoins de sécurisation des personnes maintenues à domicile. L'ensemble des équipes du Pôle Personnes Âgées ont par ailleurs mis en place de nouveaux modes d'accompagnement : une permanence téléphonique « Bien Vieillir dans les Landes » via le numéro vert 0800 40 04 04 et une permanence dédiée au soutien psychologique des aînés et de leurs aidants a été créée.

Une prime Covid pour les aides à domicile (1,5 M€)

L'Assemblée départementale a délibéré dès le 17 juillet en faveur de l'octroi de la prime Covid créée par les services d'aide à domicile. Lors de la réunion de l'Assemblée départementale du 16 novembre, il a été décidé d'amplifier les mesures nationales afin que ces professionnels puissent bénéficier d'une prime minimale de 500 €, la prime de 1000 € s'appliquant au personnel à temps complet. Au

total, 2047 agents ont bénéficié de la prime pour un montant moyen de 725 €.

Création de 120 postes en EHPAD

Afin d'améliorer la qualité de prise en charge et les conditions de travail, le Département a accéléré la mise en œuvre du plan « Bien Vieillir » : il a accompagné la création de 120 emplois en EHPAD soit l'équivalent des deux premières années de mise en œuvre du plan. Un soutien financier renforcé a été

LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

4 000 appels de lien social pendant le confinement ;

1 000 appels par mois à la permanence « Bien Vieillir dans les Landes » ;

700 soutiens psychologiques de personnes âgées et d'aidants familiaux ;

9 500 abonnés à la télésurveillance départementale soit 8 500 foyers.



LES ACTIONS (SUITE)

apporté aux établissements en difficulté. Parallèlement, la politique d'aide aux investissements dans les EHPAD a été poursuivie avec pour objectif l'amélioration de l'accueil des résidents, une modération des prix de journée et donc du coût du financement restant à charge pour les personnes âgées et leur famille. Douze EHPAD ont été concernés par une opération de construction, de réhabilitation ou de travaux de mise en conformité et ont bénéficié d'une aide du Département. Au total, près de 4 M€ ont été alloués aux aides à l'investissement.

Les infirmiers et médecins départementaux en renfort

Dès la mise en place de campagnes de tests dans les

EHPAD, le Département a créé une équipe de préleveurs constituée de deux médecins et d'une dizaine d'infirmiers diplômés d'Etat issus des Pôles Santé Adultes et Protection Maternelle Infantile. En fin d'année, elle a été renforcée par des infirmières de la MLPH en vue d'une participation à la campagne de vaccination.

XL autonomie : des tablettes dans les EHPAD pour atténuer les effets des confinements

Pendant le premier confinement, 34 EHPAD ont bénéficié de la mise à disposition de tablettes par XL Autonomie dans le cadre d'un financement par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie. Cette opération

a été réitérée lors du deuxième confinement à hauteur de 57 tablettes avec un financement par le Conseil départemental.

Le Village Landais Alzheimer > 29 M€ (coût de l'opération pour la construction)

Le Village Landais Alzheimer est un établissement médico-social expérimental dont le projet est porté par le Département des Landes depuis 2013.

Après plusieurs années de travail, de mobilisation des services et des partenaires, le Village Landais a pu ouvrir ses portes. L'accueil, prévu initialement début avril 2020, a été reporté suite à la première vague pandémique. En

juin 2020, après l'adoption d'un protocole sanitaire strict, les premiers villageois ont été accueillis par les équipes professionnelles.

Le Village compte aujourd'hui 108 personnes de 39 à 100 ans (65 % des Landes).

La recherche scientifique, pierre angulaire du projet, a également pu se mettre en place dès le démarrage de l'accueil. Les premiers résultats sur l'impact du projet devraient parvenir en 2021.

Une fois les contraintes sanitaires levées, le Village pourra déployer pleinement l'envergure de ses ambitions et tenir les promesses faites lors de l'élaboration de cette expérimentation unique en France.



LES CHIFFRES CLÉS

- 10 900** personnes bénéficient d'un accompagnement financier du Conseil départemental;
- 5 900** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile;
- 4 700** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement;
- 1 100** bénéficiaires de l'aide sociale en établissement;
- 1 000** personnes âgées accompagnées dans leur projet de vie.

L'ENFANCE

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

LE CONTEXTE

L'action du Département s'articule autour :

- de la prévention sociale et médico-sociale en accompagnant les jeunes, les couples, les jeunes enfants et leurs parents tout au long de la grossesse, de la naissance et des premières années de la vie de l'enfant. Une attention particulière est portée aux familles en difficulté, à particularités, en situation de grande précarité ou de vulnérabilité.
- de l'accompagnement en matière d'accueil de la petite enfance.

LES ACTIONS

Continuité de service

La PMI a adapté ses pratiques au quotidien afin d'assurer une continuité du service public en cette période de crise sanitaire : la mise à disposition d'équipements de protection individuelle et le télétravail ont permis d'assurer l'ensemble des missions du Pôle (consultations gynécologiques, consultations pédiatriques, suivi et accompagnement à domicile pour les situations fragilisées

et précaires, soutien à la parentalité, accompagnement et référence technique auprès des établissements d'accueil du jeune enfant, soutien et suivi des assistants maternels...).

Les Centres de planification et d'éducation familiale

Sept lieux de consultation répartis sur le territoire accueillent chaque année quelque 3000 personnes pour des consulta-

tions médicales et des entretiens de conseil conjugal et familial. 13 % des consultants sont mineurs. Plus de 3/4 des consultations ont pour motif la contraception. Chaque année, les collégiens et lycéens landais bénéficient d'une séance d'information et d'éducation à la vie sexuelle et affective.

Schéma départemental des Services aux Familles

L'accueil de la petite enfance, le soutien à la parentalité et les politiques en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans sont encadrés par le SDSF 2019-2024, signé avec l'État et la Caisse d'allocations familiales. Il s'agit dorénavant de le décliner à l'échelle des EPCI par le Projet global de territoire.



LES ACTIONS (SUITE)

/... Des dispositifs innovants pour soutenir les familles vulnérables

■ **Poursuite du projet expérimental co-parentalité**

Par le recours à un assistant maternel, ce dispositif offre à l'enfant accueilli les conditions d'éveil que ses parents ne peuvent lui apporter, tout en accompagnant la consolidation du lien parental.

■ **Soutien aux établissements agissant en faveur de la mixité sociale et de l'inclusion**

Le Département des Landes apporte un soutien spécifique pour la gestion des crèches situées en zone « politique de la ville » ce qui participe au renforcement de la

cohésion et de la mixité sociale et répond à certains attendus de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

■ **Projet expérimental de prévention visant les 3-6 ans en milieu scolaire**

Pour prévenir la déscolarisation des enfants en bas âge, la PMI mène une action avec l'Éducation Nationale et le Centre médico-psychologique qui permet, sur un territoire défini, de soutenir le corps enseignant dans l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants en difficulté, tout en accompagnant leurs parents.

■ **Création d'un pôle ressources inclusion** en partenariat avec la CAF

Il s'agit d'étendre les missions d'intégration d'enfants en situation de handicap de l'association Jeunesse au Plein Air à la petite enfance (0/3 ans): formation et sensibilisation des professionnels, accompagnement des enfants et de leurs familles dans une dynamique de parcours de vie coordonné.

■ **Plan national Autisme**

La PMI s'investit dans la formation des agents, l'information des professionnels de l'accueil de la petite enfance et participe à un travail conjoint proposé par la MLPH sur 3 thèmes: l'accès aux soins, le répit, la plateforme.



LES CHIFFRES CLÉS

L'accueil du jeune enfant

- **8 130** enfants concernés;
- **1 878** assistants maternels agréés offrent 6 588 places;
- **60** établissements d'accueil collectif et familial de la petite enfance, avec une capacité de 1 542 places (dont 201 places en crèche familiale et 190 places en micro-crèche);
- **62** nouvelles places créées en 2020 en établissement;
- **6** nouvelles maisons d'assistants maternels (MAM) en 2020 offrant 61 places, ce qui porte à 37 le nombre total de MAM.

L'ENFANCE

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LE CONTEXTE

Deux schémas encadrent et définissent les grandes orientations stratégiques départementales en matière de protection de l'enfance :

- le Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance : prévenir, repérer, protéger, accompagner - l'ambition 2016-2022- adopté par l'Assemblée départementale en 2016,
- le Schéma départemental des services aux familles traitant de l'accueil de la petite enfance et de la parentalité 2019-2024 élaboré avec l'État et les Caisses d'Allocations Familiales signé en 2019.

LES ACTIONS

Continuité de service

Le Pôle Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les assistantes familiales et les MECS sont restés mobilisés pendant la crise. Des protocoles d'organisation ont été mis en place afin de repenser les interventions et intervenir de nouvelles façons de travailler auprès des familles.

Prise en charge des mineurs non accompagnés

2020 a marqué la concrétisation de l'appel à projet lancé en 2019, permettant la création de 35 places pour accueillir des mineurs non accompagnés. Un nouvel appel à projet a été lancé en 2020 pour la création de places supplémentaires.

Renforcement des équipes

La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) s'est réorganisée et étoffée afin de répondre à cette mission cruciale.

Un poste de responsable des placements institutionnels a été créé afin de renforcer la collaboration et le partenariat avec les établissements qui accueillent les enfants confiés.



LES CHIFFRES CLÉS

- **836** Informations préoccupantes ont été ouvertes donnant lieu à 371 signalements au Procureur de la République;
- **94** personnes ont sollicité un accueil provisoire en tant que MNA, 59 ont été confiées au Département par décision judiciaire et 135 jeunes sont suivis dans le cadre d'un contrat jeune majeur.

LES ACTIONS (SUITE)

Le Centre départemental de l'Enfance (CDE)

L'activité du CDE a été impactée par la crise sanitaire et s'est organisée et adaptée dans le respect des recommandations afin de garantir la continuité des services et ce, malgré l'évolution des profils des jeunes accueillis.

Le Foyer de l'Enfance assure l'accueil d'urgence 24h/24h, 365 jours par an, de mineurs jusqu'à 21 ans en difficulté ou en danger confiés par leur famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. En 2020, 85 jeunes ont été suivis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, 55 accueils et 54 orientations ont été réalisés. Il a sui-

vi également 50 Mineurs Non les Instituts Thérapeutiques Accompagnés, 16 accueils et Éducatifs et Pédagogiques 21 orientations ont été réalisées. Le Centre Familial assure cents et les Services d'Éducation et d'hébergement Spécialisée et de Soins À 365 jours par an, des femmes Domicile (SESSAD) ont accueilli

enceintes et des mères/pères/ 71 enfants et adolescents. parents avec leurs enfants, Une extension de 7 places du mineurs ou majeurs, isolés, SESSAD de l'EPSII est autorisée: en situation de danger ou en 5 places pour jeunes souffrant grandes difficultés. 74 personnes (27 mères, dont 1 mineure et 34 enfants / 5 couples intellectuels ou psychiques.

dont 3 mineurs et 5 enfants) Par ailleurs, le Centre Départemental de l'Enfance a mis à disposition des agents médaccueillis, et 34 enfants et 21 adultes sont sortis. L'ADAPPEI. dans le cadre de l'ouverture de l'Unité d'Enseignement Maternelle pour Autistes (UEMA) en novembre 2020.

La MECSSI a suivi 11 jeunes. 5 jeunes ont été admis et 2 sont sortis.

L'Établissement Public de Soins, d'Insertion et d'Intégration (EPSII) a suivi 710 personnes en 2020, réparties de la façon suivante: 115 jeunes à l'Institut Médico-Educatif, 453 enfants au Centre Médico-Psycho-Pédagogique :



MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET INTRAFAMILIALES

Le Département des Landes, fort de son maillage social au plus près du territoire, s'est engagé dans un plan de lutte ambitieux tout en mobilisant les services de l'État et les principaux partenaires associatifs. Il a renforcé la prévention de ces violences en collaboration avec le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), les services de Gendarmerie et les différents intervenants en périnatalité.

Les agents de la Protection Maternelle et Infantile et de la Protection de l'Enfance du

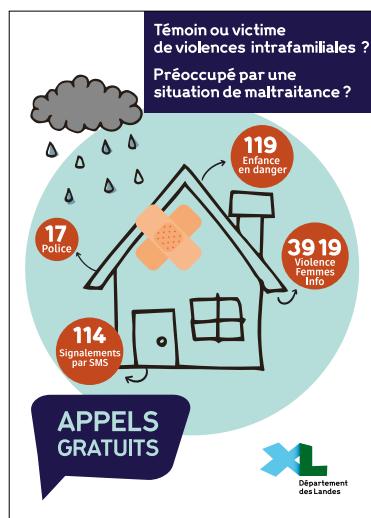
Département sont en première ligne pour repérer et recueillir les informations sur les situations de violences dans les familles et les couples.

Les Centres de planification et d'éducation familiale (service de la Protection Maternelle et Infantile) à travers leurs missions de conseil, d'information et d'accompagnement sur la sexualité et la contraception des jeunes notamment, s'impliquent dans le dépistage précoce des violences intrafamiliales. Le Département s'était engagé en 2020 à maintenir son soutien

financier aux acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes. Le soutien direct au secteur a été confirmé en 2020 et renforcé par des mesures nouvelles comme l'aide exceptionnelle accordée au CIDFF pour faire face à la crise sanitaire et le lancement du nouveau dispositif des intervenants sociaux en commissariat de police et de gendarmerie piloté par l'ADAVEM-JP et cofinancé avec l'État. Le soutien du Département à la Maison de logement a également été maintenu: elle propose des solutions d'héberge-

ment pour les femmes victimes de violences dans l'agglomération dacquoise.

La période de confinement a amené le Département à lancer de nouveaux chantiers de travail sur ce sujet. Une cellule interne de pilotage a été installée dès mars pour améliorer les réponses apportées par le Département. En fin d'année 2020, une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur le sujet des violences domestiques a été lancée auprès des foyers landais.



LES ACTIONS

Le Pacte Territorial pour l'Insertion des Landes (PTI) 2021-2025

L'élaboration du Pacte Territorial pour l'Insertion des Landes a été menée en 2020 en concertation avec les acteurs du secteur. Avec en ligne de mire, la reconduction des actions pertinentes en place, la création de nouvelles actions, la définition d'une nouvelle gouvernance partenariale et l'association étroite des secteurs de l'insertion et de l'économique afin de répondre au mieux et ensemble aux besoins des publics en démarches d'insertion.



Une aide alimentaire aux familles durant la crise sanitaire

Dès le 25 mars, un dispositif d'urgence pour répondre aux besoins d'aide alimentaire des plus démunis a été mis en place. Les partenaires historiques que sont l'Association des Maires des Landes, les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) ont été réactifs et ont répondu favorablement à cette démarche.

184 aides sous forme de bons alimentaires ont été accordées, pour un montant de 29 910 €. Le montant moyen s'élève à 162,55 €.

Aides exceptionnelles aux jeunes en difficulté

La crise sanitaire ayant fragilisé bon nombre de situations matérielles et financières de jeunes landais, le Département, en coordination avec la Mission locale des Landes (MILO), a rapidement fait le choix de réadapter les modalités d'intervention du Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté. Ainsi, les jeunes concernés ont pu bénéficier et récupérer leurs aides, grâce à des procédures allégées et à un conventionnement avec différents CCAS du département. 34 demandes ont été instruites auprès du FDAJ exceptionnel durant le 2^e et le 3^e trimestre 2020 pour un montant de 3 060 €.

Les Maisons Landaises de la Solidarité à l'écoute des usagers

Pendant la période de confinement, les Maisons landaises de la Solidarité ont poursuivi leur accompagnement et assuré un maintien du lien social ; par téléphone, en journée continue ou sur rendez-vous pour les situations exceptionnelles.



LES ACTIONS (SUITE)

Nouveaux dispositifs dans le cadre du RSA

Cumul RSA et activités saisonnières

Depuis avril 2020, il est possible de cumuler le RSA et des contrats saisonniers dans les secteurs agricole, agroalimentaire, touristique ou en remplacement dans le secteur public ou associatif du grand âge et du maintien à domicile dans la limite de 300 heures de travail par an. Objectif? Lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion professionnelle.

D'avril à décembre 2020, 180 personnes en ont bénéficié. Les personnes ayant sollicité ce dispositif de cumul ont entre 36 et 55 ans pour 58 % d'entre elles et 68 % bénéficient du RSA depuis plus de deux ans.

LE RSA

Entre décembre 2019 et décembre 2020, 1017 foyers landais bénéficient du RSA. En 2020, les entrées dans le dispositif ont augmenté alors que les sorties ont diminué.

Les allocataires ont bénéficié du maintien de leurs droits sans contrepartie pendant 3 mois et de la suspension de l'ensemble des sanctions.

Plateformes d'orientation RSA

Afin de réduire les délais d'orientation et de mise en œuvre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, des plateformes d'orientation ont été mises en place à Dax, Mont-de-Marsan et Parentis-en-Born. Animées par deux référents issus du champ social et du champ professionnel, elles sont proposées aux bénéficiaires dans le mois qui suit l'ouverture de leur droit.

Depuis juillet 2020, ce dispositif a permis de rencontrer 539 nouveaux bénéficiaires sur les 831 demandes déposées.

Le logement social

Le Département soutient les opérations menées par XL Habitat, gestionnaire de l'ensemble des logements sociaux du département. 313 logements ont été construits en 2020 pour un montant de 1,06 M€ et 11 ont été réhabilités (1,10 M€).



INCLUSION NUMÉRIQUE

39

LES ACTIONS

L'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI) a été mandatée en 2019 par le Conseil départemental pour bâtir une stratégie face à la fragilité numérique. Des actions concrètes pour aujourd'hui et pour demain ont été présentées le 2 octobre à une soixantaine de représentants d'associations, de collectivités locales ou d'opérateurs de service public (CAF, Pôle emploi, CPAM...).

- un serveur de messagerie éthique développé par une société coopérative et mis à disposition de tous les aidants numériques pour accompagner les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches. Il permet d'obtenir une adresse mail, « xxxx@landesmail.fr », garantie sans réutilisation de données, et répondant aux problématiques de gestion et de sécurité de tous les utilisateurs.
- une offre de formation à destination des aidants numériques des structures membres du réseau landais d'inclusion numérique.
- un accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur stratégie locale d'inclusion numérique.
- une solution d'équipement des ménages modestes via la mise à disposition de matériel reconditionné, cédé par le Conseil départemental.
- **pin40.fr**, un site internet, portail landais de l'inclusion numérique, porté et animé par l'ALPI, lieu ressource pour les aidants numériques avec notamment une cartographie des lieux de médiation numérique, des liens vers des outils de diagnostic, des contenus de formation et les dernières actualités sur le sujet.



A photograph of a woman in a greenhouse, smiling and reaching out to pick a tomato from a vine. She is wearing a light-colored headband, sunglasses, and a dark t-shirt. The greenhouse is filled with tomato plants and green leaves.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ & L'EMPLOI

40 - 51



Le dispositif Etal40 permet à des maraîchers de tester leurs projets pendant 3 ans.

Le développement industriel et artisanal	42
Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes	45
Tourisme et thermalisme	46
Agriculture	48
La filière bois -forêt	49
Le domaine départemental d'Ognoas	50
L'économie sociale et solidaire	51

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL

LES ACTIONS

L'aide à l'immobilier d'entreprise

Toutes les communautés de communes et communautés d'agglomération, sur la période 2017-2020, ont délégué la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises au Département conformément à la loi.

36 projets immobiliers, portés par des entreprises landaises, ont pu être aidés au cours de l'année 2020 :

- volet « industrie » : 29 aides (19 en 2019) pour un montant global de 2,54 M€;
- volet « artisanat » : 7 aides (3 en 2019) pour un montant global de 369 000 €.
- Un bilan des aides à l'immobilier d'entreprises octroyées par le Département sur la période 2017-2020, présenté à l'ensemble des EPCI, a fait ressortir que le Département a soutenu durant cette période 79 projets pour un montant total de 6,9 M€.

Mesures d'urgence Covid-19

Il a été voté le 17 avril 2020 le report d'un an des remboursements des annuités des avances consenties à 29 entreprises, qui en 2020, auraient dû rembourser au Département 1,56 M€.

Agrolandes

Le GIP Agrolandes Développement poursuit son développement de technopôle d'innovation centré sur « l'agriculture et l'agroalimentaire du futur ». Les structures publiques et privées de gouvernance du GIP ont réaffirmé leur engagement dans le projet Agrolandes en renouvelant leur participation financière à hauteur de 272 500 €. En 2020, l'équipe du GIP, en association avec les forces du GIE Agrolandes Entreprises et de son réseau, a piloté 40 projets d'intérêt partagé selon 17 thématiques ciblées dans des concepts de bio-économie et d'économie circulaire.

Les 5 projets les plus avancés

- Le projet Reuse : accompagner les industriels du GIE Agrolandes Entreprises dans la mise en œuvre de process de réutilisation de leurs effluents à l'intérieur du site (boucle de Reuse) ou à l'extérieur du site, principalement pour l'irrigation agricole. Sites concernés : Lafitte à Montaut, Gascogne à Mimizan, Méthalandes à Hagetmau, les Caves du Tursan à Geaune.
- 3 autres projets d'implantation de bâtiments d'entreprises sur le parc d'activités Agrolandes ont été initiés.
- Projet « Biocides » : développement d'une formulation de produits désinfectants biosourcés (issus du pin maritime) à destination des bâtiments d'élevage (canards, volailles), abattoirs et plateformes de transports. Entreprises concernées : Action Pin et les entreprises de la filière canards.

Première édition du Grand Prix de l'innovation Agrolandes



LES ACTIONS (SUITE)



En 2020, le GIP a également lancé la 1^{re} édition du Grand Prix de l'Innovation Agrolandes dans les filières de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de détecter de nouveaux talents au plan national et de promouvoir Agrolandes en tant que technopôle d'innovation du département des Landes.

Domolandes

Domolandes réalise ses objectifs de développement stratégique en tant que technopôle d'innovation centré sur « l'habitat et le cadre de vie de demain ».

35 entreprises (100 collaborateurs) sont sur le site. 2020 marque une belle montée en puissance du coworking (avec 10 nouvelles entreprises) et de la location d'ateliers (100 % loués).

À l'issue de leur parcours à Domolandes, les entreprises SLTE, Cauros, APC se sont installées à Atlantisud.

En dépit des périodes de confinement, Domolandes et sa communauté d'entreprises ont maintenu une activité optimale et organisé de multiples événements thématiques, réunions sur le site et en visio-conférence. 2 événements majeurs se sont déroulés en 2020 et ont connu un grand succès auprès des professionnels :

- La 9^e édition du Grand Prix d'Innovation construction durable et cadre de vie organisé au siège du Crédit Agricole Aquitaine à Bordeaux et à la Seine Musicale à Paris;

- La 1^{re} édition du Concours BIM Green Awards organisé dans le cadre du réseau BIM des territoires, fondé par Domolandes en 2019 avec 5 autres écosystèmes d'innovation en France, en Belgique et au Luxembourg.

Domolandes renforce ses partenariats avec les réseaux nationaux Green Tech et French Tech et accompagne ses propres start-up dans leur développement.

Domolandes consolide son activité « construction virtuelle ». Ses équipes participent à la réalisation de 3 collèges en Gironde, du lycée de Morcenx et de l'école d'ingénieurs ISABTP à Anglet suivant des processus de management de projets de construction ayant

recours à la modélisation numérique et à la gestion des données du bâtiment (BIM). La SEML Hubics, créée en 2019, est appelée à poursuivre le développement de cette activité.

Le projet d'Ecocampus Domolandes qui a été lancé avec le concours d'un partenaire privé vise à augmenter la capacité d'accueil sur site et à créer un centre de vie dans le parc Atlantisud. Les permis de construire concernant 4 bâtiments d'ateliers et de bureaux, un hôtel et un restaurant ont été obtenus.

Domolandes investit dans l'acquisition de deux premiers bâtiments de l'Ecocampus, ce qui permettra de porter une offre nouvelle de location longue durée dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

LES CHIFFRES CLÉS

- **11** entreprises hébergées dans les locaux de l'Agrocampus dont les start-up Protifly et Pertinent Santé Animale ;
- **Plus de 50** événements en extérieur organisés.

Agrolandes et Domolandes

travaillent leurs synergies en vue de faire reconnaître leur expertise en matière d'innovation au plan national.

LES ACTIONS (SUITE)

LES CHIFFRES CLÉS

Depuis sa création

90 hectares commercialisés dont 55 hectares vendus, soit presque 60 % des terrains cessibles ;

Plus de **1 200 salariés** de participation du Département au fonctionnement du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional des Landes de Gascogne ;

Plus de **121 000 m²** de bâtiments construits ;

113 M € d'investissements privés.

ATLANTISUD

La zone d'activités Altantisud, commercialisée depuis 2008, est une vitrine du développement économique des Landes. Elle attire tout aussi bien des entreprises landaises que des leaders nationaux, soucieux de trouver une destination à même d'offrir un ancrage à leur développement dans la durée. L'année 2020 a été marquée par la concrétisation du projet de blanchisserie industrielle du groupe Elis, un investissement de 25 M€, 10 000 m² de bâtiments, désormais opérationnels. A terme, 250 salariés y travailleront. Le groupe Le Saint, spécialiste de la dis-

tribution de fruits et légumes, s'est installé et Zoomalia s'est étendu.

Altantisud est également un écosystème qui permet aux jeunes entreprises de se développer dans le cocon protecteur de Domolandes, puis de grandir sur la zone ou dans les Landes comme les Chanvres de l'Atlantique, Flovéa ou prochainement Materr'Up. Une réussite qui essaime sur l'ensemble des Landes, à l'instar de la société FMS qui est présente sur Altantisud, Hossegor, Dax et Peyrehorade et compte désormais 300 salariés.

Zone d'activités Pédebert à Soorts-Hossegor

En cette première année de commercialisation, 6 terrains ont été vendus sur le lotissement de Pédebert, et de nombreux prospects se sont manifestés au cours de l'année 2020. Les activités installées gravitent autour du milieu de la glisse (photographe surf, matériel surf, artiste, centre de bien-être et production audiovisuelle).

Parcs d'activités du Seignanx

Les premiers aménagements de la ZAC de l'Hermitage-Northon à Saint-Martin-de-Seignanx ont permis l'installation d'un ensemble immobilier exploité par le groupe Korian (résidences services pour personnes âgées). Puis, c'est l'entreprise Darraïdou (tôlerie, chaudronnerie) qui s'est installée en 2020. La commercialisation des 12 hectares de la première tranche de la ZAC se poursuit avec l'objectif d'accueillir des entreprises artisanales et de

La blanchisserie industrielle du groupe Elis installée en 2020



0,1 M€

LES LABORATOIRES DES PYRÉNÉES ET DES LANDES

45

LES ACTIONS (SUITE)

production industrielle. La cession en 2020 de deux terrains à la société Bureateam et à la Communauté de communes du Seignanx sur le lotissement de Souspesse à Saint-Martin-de-Seignanx porte le taux de commercialisation de l'opération à près de 80 %.

Zone d'aménagement concerté Sud Landes

L'installation de l'entreprise SEMSO (conception et fabrication de machines industrielles spéciales), avec ses 22 emplois, a lancé la commercialisation de la première tranche aménagée de la ZAC Sud Landes à Hastingues. Des entreprises (logistique et artisanat) se sont montrées intéressées par la zone.



L'établissement public industriel et commercial, « Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes » (LPL), constitué entre les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes, est accrédité Cofrac et doté des agréments ministériels. Il intervient principalement dans les domaines de l'environnement (analyses eau, air, sol), de la sécurité sanitaire (contrôles sur les aliments d'origine animale ou végétale), de la santé animale (analyses obligatoires dans le cadre de la surveillance de la santé publique vétérinaire et de la lutte contre les maladies animales) ainsi que dans la recherche et développement.

L'année 2020 a été marquée par la réalisation des analyses Covid-19 et celles de l'Influenza aviaire.

Dès le printemps, LPL, qui réalise en routine des analyses PCR dans des locaux dédiés, s'est mobilisé pour valider les protocoles nécessaires à l'exécution des tests Covid-19. Il a ainsi pu conventionner avec des laboratoires médicaux pour analyser les prélèvements transmis par ces derniers et leur permettre de disposer des résultats dans les 24 heures. Il a par ailleurs procédé à des analyses Covid-19 dans les eaux usées ainsi que sur certaines surfaces.

En hiver, les élevages de volailles des trois départements de rattachement ont été impactés par l'Influenza aviaire qui a généré des abattages massifs d'animaux. LPL s'est mobilisé pour répondre à cette crise.

LES CHIFFRES CLÉS

55 000 analyses Covid-19 et Influenza aviaire après acquisition de matériel supplémentaire (thermocycleurs, ultracentrifugeuse, postes de sécurité microbiologique, robot d'extraction...) ;

6 personnes recrutées en renfort réparties sur l'année.

TOURISME ET THERMALISME

LE CONTEXTE

Le tourisme et le thermalisme sont des activités économiques majeures dans notre département avec près de 443 000 lits touristiques dont 51 % en lits marchands. La pandémie liée à la Covid-19 a bousculé le secteur du tourisme et fragilisé les entreprises. Cela n'a pas empêché les touristes français de venir en vacances dans les Landes, notamment durant la haute saison, où une hausse de la fréquentation a été remarquée.

Cependant, malgré le positionnement leader des Landes parmi les départements thermaux français, la fréquentation thermale a considérablement chuté en 2020 (- 60 %), directement liée à une activité réduite à 3 mois sur l'année.

LES ACTIONS

Plan d'actions en faveur du tourisme

- « Les Landissimes » et « Les Landissimes gourmandes »** deux opérations pilotées par le CDT pour faire bénéficier les touristes de « bons vacances » de 150 € dans le cadre de leurs séjours dans les Landes durant la saison estivale et l'arrière-saison. Au total 2 617 bons ont été versés pour un montant de 392 550 €.

■ Les chèques « solidarité tourisme »

une opération d'attribution de « chéquiers vacances » d'une valeur de 100 € à 400 € conduite par le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'ANCV à laquelle le Département s'est associé. Il s'agissait d'aider les foyers néo-aquitains modestes et fragilisés par la crise pour leurs dépenses liées à une activité

touristique (hébergement, restauration, visites et loisirs) dans les départements partenaires. 2 032 familles landaises en ont bénéficié pour un montant de 122 830 €.

■ Soutien aux professionnels du tourisme

Les offices de tourisme ont accompagné les professionnels du tourisme dans la reprise durable de leur activité (professionnalisation, communication, structuration d'offres nouvelles). Cette démarche est soutenue par le Département via un financement accordé à chaque office de tourisme intercommunal (OTI) ou chaque territoire non doté d'un OTI. Une première enveloppe d'acompte a été versée en 2020 à hauteur de 200 000 €.

■ Absolument Landes

En partenariat avec les chambres consulaires et les partenaires socio-professionnels, le Comité départemental du tourisme a piloté fin 2020 une opération de communication conséquente pour soutenir la filière agricole et artisanale à l'approche des fêtes de Noël. Les 128 professionnels référencés sont des membres du réseau Tourisme Gourmand, affiliés aux réseaux Bienvenue à la Ferme et Qualité Landes, artisans d'art référencés à la Chambre des Métiers ou partenaires de la marque « Landes » portée par le Département. Cette action a généré 228 426 pages vues ; 73 824 visites ; 55 701 visiteurs et 19 830 clics vers les prestataires.



LES CHIFFRES CLÉS

Plus de **2,54 M€** d'aides au Comité départemental du tourisme (CDT) (y compris les opérations exceptionnelles dans le cadre du Plan de soutien au tourisme pour 600 000 €);

543 560 € de participation du Département au fonctionnement du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel Régional des Landes de Gascogne;

53 000 € de participation statutaire au fonctionnement du Groupement d'intérêt public littoral néo-aquitain;

Plus de **144 000 €** d'aides pour 7 opérations de modernisation ou de création d'hébergements touristiques et plus de 195 000 € pour la création ou la rénovation d'équipements touristiques pour un total de plus de 7,4 M€ de travaux subventionnables;

11 dossiers d'accompagnement au développement de projets et à l'organisation locale du tourisme (25 000 € d'aides).

LES ACTIONS (SUITE)



LANDES
Terre des possibles

Cette marque territoriale au service de l'attractivité des Landes a pour ambition de renforcer l'image, la notoriété et l'attractivité des Landes mais aussi de développer chez ceux qui y vivent un sentiment d'appartenance. En 2020, la marque a fait du soutien à la relance de l'activité son principal objectif.

Après le premier confinement, elle a été associée aux campagnes de soutien à l'activité touristique « Les Landissimes » et « Les Landissimes gourmandes » et c'est sous son égide qu'a été lancée l'opération de promotion de produits locaux « Absolument Landes ».

En parallèle, une campagne « Demandez la marque » a permis de réunir 35 entreprises landaises, qui se sont engagées à revendiquer leur attachement aux Landes dans leur communication et à porter les valeurs communes de la marque territoriale.

Partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine

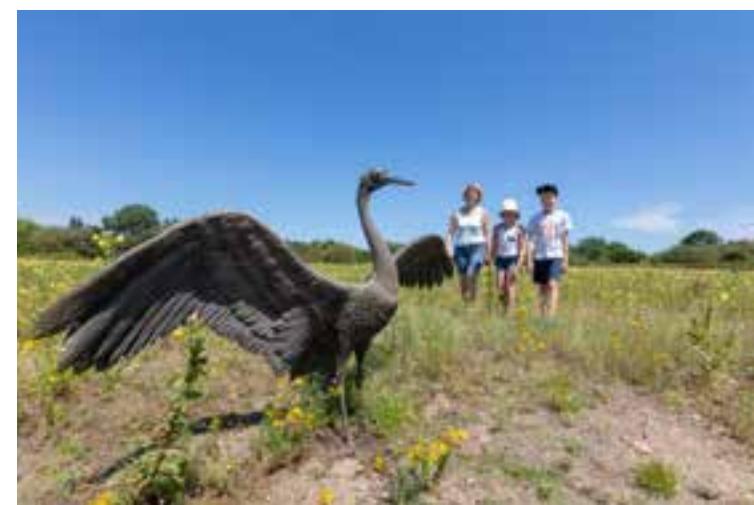
Dans le cadre de la mise en place de son Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) adopté en 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine a invité les Départements à contractualiser en matière d'exercice partagé de la compétence tourisme.

Le Département des Landes a été fin 2020 le premier département signataire d'une convention-cadre de partenariat avec la Région permettant de définir les complémentarités entre les interventions respectives de chacun, avec l'ambition de se positionner comme destinations leader du tourisme durable en France.

Equipements structurants

Le Département a poursuivi en 2020 les études et actions de développement portant sur des équipements structurants tels le Domaine départemental d'Ognoas, ou le complexe résidentiel et touristique à dominante golifique de Tosse et la ZAC de Moliets-plage, en lien avec les syndicats mixtes dédiés.

Concernant la zone de développement touristique et de loisirs du lac d'Arjuzanx, est à l'étude la création d'une aire camping-car et d'un restaurant-épicerie local, à proximité immédiate du site géré par le syndicat mixte de gestion des milieux naturels.



Le site d'Arjuzanx fait l'objet d'une procédure de classement en réserve naturelle nationale.

AGRICULTURE

LE CONTEXTE

Le Conseil départemental est un partenaire privilégié des agriculteurs landais. Son action vise à soutenir la durabilité de l'agriculture, accompagner les politiques de qualité génératrices de valeur ajoutée, développer les circuits de proximité et encourager l'agriculture en CUMA et les structures professionnelles pour participer à un aménagement harmonieux du territoire rural. Le Département sait aussi être réactif face aux différentes crises qui secouent la « ferme landaise ». Depuis plusieurs années, il est engagé dans le Plan alimentaire territorial « Les Landes au menu ! », boîte à outils structurante pour les territoires dont l'objectif est le développement d'une restauration collective exemplaire.



LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

- **12,8 M€** de repas produits annuellement par la restauration collective publique, ce qui représente 4 700 tonnes de denrées ;
- **798 000 €** de chiffre d'affaire pour Agrilocal40 depuis sa mise en place par le Département en octobre 2015.

Un maraîcher EtaL40 à Magescq

Ecocert en cuisine

La labellisation « Ecocert en cuisine » valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains dans la préparation de leurs menus. Elle permet d'aller au-delà des attentes de la loi EGALIM (50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques). Le Département a porté l'accompagnement technique par la formation d'un groupe pilote de 5 acheteurs publics landais : 3 collèges, 1 EHPAD et 1 commune. Ces 5 établissements ont obtenu leur certification. Un déploiement dans 5 nouveaux établissements est prévu pour 2021.



Deux sites d'espaces tests agricoles (EtaL) pour quatre candidats ont été réalisés pour mettre des parcelles à disposition de futurs maraîchers. Il s'agit de tester la validité de leur projet professionnel pendant trois ans maximum. Le Conseil départemental porte financièrement les installations et aménagements sur les parcelles ainsi que le matériel agricole. 3 entrepreneurs à l'essai ont bénéficié de ce dispositif en 2020 et expérimenté leurs cultures et leurs débouchés commerciaux. Un premier entrepreneur à l'essai a finalisé son installation en tant qu'agriculteur à titre exclusif. De nouveaux sites d'implantation sont en cours d'analyse pour 2021.

Parcelles à valoriser

Dès 2016, le Conseil départemental a engagé, avec la Direction départementale des Territoires et de la Mer, un in-

ventaire des terres considérées comme des friches pouvant être réhabilitées pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière. Il a même souhaité aller au-delà de ce recensement obligatoire en portant un travail de qualification et un plan d'actions de valorisation. Le recensement a été finalisé dans la majorité des EPCI et les qualifications forestière et environnementale ont été effectuées. Une étude sur les besoins fonciers des filières agricoles a fait ressortir la nécessité de 5 000 ha à mettre en production sur le court terme. La qualification agricole sera terminée à la fin du premier trimestre 2021. À l'issue de ces travaux, des parcelles agricoles pourront être remises en production et permettre, entre autres, à des maraîchers de s'installer et à des collectivités ou des particuliers de proposer du foncier pour l'implantation d'espaces tests agricoles.

LE CONTEXTE

L'ensemble de la filière Forêt-Bois a su trouver les ressources nécessaires pour faire valoir l'importance de l'activité au sein d'une économie circulaire compétitive et prioritaire. Les nouvelles exigences sociétales, la volonté d'interférer sur les effets du changement climatique, l'ambition de relocaliser les activités pour retrouver une souveraineté influencent et guident le développement des utilisations du bois de nos forêts.

Le Conseil départemental s'engage dans la consolidation de ce tissu économique précieux mais fragile pour le département et la région toute entière.

LES ACTIONS

Produire plus de bois

La diversité des forêts du département impose des modes de gestion variables pour répondre aux objectifs du Plan régional Forêt Bois avec un objectif de récolte de bois supplémentaire. Pour cela, un programme partenarial entre l'Ademe et le Conseil départemental déployé depuis 2016 sur le territoire Sud Adour s'est soldé cette fin d'année 2020 par la remise en

production de près de 350 ha de parcelles appartenant à des propriétaires ne détenant que quelques hectares. Sur le territoire de Pouillon, une association syndicale libre s'est engagée dans une démarche de labellisation. Elle a été constituée pour permettre un regroupement des propriétaires et faire réaliser un document de gestion concerté avec une prise en compte prioritaire des enjeux environnementaux.



Village Landais Alzheimer : obtention du label PEFC construction bois

Utiliser le bois certifié dans les constructions publiques

La volonté du Département est d'inscrire dans les cahiers des charges l'utilisation du bois certifié dans les constructions publiques. Le Village Landais Alzheimer qui a ouvert ses portes en 2020 est constitué de bâtisses représentatives d'une architecture landaise caractéristique avec la mise en évidence du bois ; elle a nécessité 650 m³ de bois 100 % en pin maritime. Cette construction a obtenu le label PEFC construction bois qui garantit la gestion durable des bois prélevés dans nos forêts par des entreprises spécialisées.

Lutter contre les incendies

Le Département contribue à la préservation de ce patrimoine rajeuni après la tempête Klaus du 24 janvier 2009, rendu vulnérable face aux incendies, en renforçant les équipes, les matériels de surveillance et de combat contre le feu.

Soutien au liège et à la gemme

D'autres productions plus confidentielles comme le liège ou la gemme bénéficient d'un soutien sans faille du Département pour permettre leur développement car ces produits sont reconnus de très bonne qualité et sont clairement identifiés au niveau européen.

LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS

LE CONTEXTE

Le Domaine départemental d'Ognoas est un site touristique, agricole et viticole avec un important patrimoine bâti restauré, une forêt de 300 hectares et une exploitation agricole comprenant une surface viticole de 50 hectares. Au cœur du Bas Armagnac, il ouvre ses portes toute l'année pour faire découvrir ses Bas-Armagnacs millésimés, ses Flocs de Gascogne, ses chais, son alambic bicentenaire.

Il offre également la possibilité de venir séjourner au cœur des vignes dans un de ses deux gîtes.

LES ACTIONS

Récolte et production

L'année 2020 est une année de récolte céréalière correcte avec une recette de 125 000 €. En ce qui concerne l'activité viticole, la récolte a été impactée par les gelées printanières au mois de mars, la grêle au mois de juin et la sécheresse estivale. Néanmoins les fortes pluies de fin d'été ont été favorables à la maturité du cépage Baco. Le rendement s'élève à 55 hl/ha contre 70,40 hl/ha en 2019. Alors qu'en 2019, il n'y avait pas eu de production de Floc de Gascogne, en 2020 ce sont 43 hl de Floc de Gascogne Rosé et 43 hl de Floc de Gascogne Blanc qui ont été fabriqués.

Activité touristique

Le domaine a accueilli 1518 personnes en 2020. Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le domaine a été fermé au public plusieurs semaines. Cependant la location des gîtes Pasquet et Chaurron a été satisfaisante pendant la saison estivale.



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

51

LE CONTEXTE

L'Assemblée départementale a poursuivi en 2020 ses engagements relatifs à la feuille de route ESS 2018-2021. Afin d'articuler de façon optimale les interventions du Département avec la Région Nouvelle-Aquitaine, « pour la mise en œuvre des stratégies concertées et le déploiement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire régional », une convention de partenariat a été signée le 28 décembre 2020.

LES ACTIONS

Favoriser l'achat public durable

Dans la continuité de la signature de la Charte nationale pour l'achat public durable, le Département a œuvré à la rédaction de son Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER). Celui-ci a été adopté lors de la Décision Modificative n° 2-2020 pour une mise en œuvre effective dès 2021. Ce document reconnaît le travail déjà engagé en matière d'achat responsable au sein de la collectivité et engage à la poursuite et au développement de ces bonnes pratiques.

Accompagner les dynamiques de coopération

Le Département accompagne les territoires et les acteurs de l'ESS dans la mise en œuvre de démarches collectives et de dynamiques de coopération et/ou de mutualisation en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale. Cette année au-delà des projets Metroloco et de l'atelier de Fabrication de la Smalah, le Département a soutenu la création de la première Coopérative Jeunesse de Service (CJS) à Morcenx. Cette initiative co-portée par l'association PLOUCS et la coopérative d'activités et

d'emploi Co-Actions a permis à 10 jeunes landais de vivre une expérience innovante d'entreprenariat coopératif et de s'initier à l'économie sociale et solidaire. En construisant eux-mêmes leur coopérative, les jeunes ont réalisé de nombreuses missions rémunérées (vente, réparation de vélos, entretien de jardins...) tout en consolidant le socle de leurs compétences et leur expérience professionnelle. Fort de cette expérience positive, ce dispositif a vocation à se développer sur d'autres territoires en 2021.

Faire émerger les tiers-lieux et les espaces partagés

L'appel à projets Tiers lieuXL, pour sa première édition, a connu un accueil positif. À travers celui-ci, le Département souhaite consolider ou faire émerger des lieux hybrides afin de démultiplier leur impact en matière de médiation et d'inclusion. 5 structures ont pu bénéficier d'un soutien départemental dont la Cowo à Pontonx-sur-l'Adour et l'association Fish à Castets qui seront accompagnées par le Département pendant 3 ans pour leur fonctionnement. En 2021 un nouvel appel à projets sera lancé.



TIERS-LIEUX XL





AMÉNAGER LE TERRITOIRE

52 - 61



Mise en place du pont Bailey sur la RD 651 entre Sore et Argelouse afin de désenclaver les riverains.

Voirie et équipements	54
Développement local	56
Eau potable, assainissement et prévention des déchets	58
Le SDIS	59
Aménagement numérique	60

VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS

LE CONTEXTE

L'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier constituent un enjeu majeur en termes de mobilité, d'attractivité, de sécurité et d'activité économique.

En 2020, le confinement ainsi que les intempéries de très forte intensité de mars, mai, octobre et décembre ont obligé le Département à s'adapter et à mettre en œuvre des moyens humains, techniques et financiers exceptionnels. La quasi-totalité des travaux programmés a pu être réalisée en sus des travaux nécessaires liés aux conséquences des intempéries.

LES ACTIONS

Études

Les études des 3 opérations concernant la complétude de l'échangeur BARO/RD19 hors plan d'investissement autoroutier (PIA), le demi-échangeur de Sorde l'Abbaye/Carresse-Cassaber entre l'A64 et la RD29 et le demi-échangeur complémentaire BARO/RD817 intégrés au PIA se sont poursuivies avec la réalisation pour cette dernière opération d'une concertation publique en novembre 2020.

Nouvelle politique départementale de la mobilité

L'Assemblée départementale a adopté lors de la DM2-2020 sa nouvelle politique départementale de la mobilité.

Partagée avec les EPCI, elle s'organise autour des six ambitions suivantes:

- Permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre,

- Permettre des déplacements plus courts et moins nombreux,
- Repenser la place de la voiture dans nos vies, nos territoires,
- Optimiser l'usage de la voiture et accompagner le déploiement de véhicules moins polluants,

- Encourager le report modal pour l'accès aux espaces les plus contraints (centres-villes, littoral en été)
- Se doter de stratégie de mobilité.
- L'année 2021 sera consacrée à la mise en œuvre expérimentale d'un certain nombre d'actions qui seront définies lors du BP 2021.



LES ACTIONS (SUITE)

Conséquences des intempéries

Les 10 et 11 mai, la RD 651 entre Sore et Argelouse a été particulièrement touchée avec 2 ouvrages emportés et un affaissement de chaussée spectaculaire. Trois semaines après, un pont Bailey était posé permettant de désenclaver les riverains, puis fin septembre et novembre, les 2 ponts étaient reconstruits. La reprise du glissement de terrain permettra une réouverture de la RD 651 début mars 2021. Ce fut également le cas en décembre 2020 avec 2 ponts emportés à Gouts et de nombreux affaissements, glissements, déformations de chaussées et ruptures de digues, tout ceci amplifié par des sols saturés et une nappe phréatique au plus haut. Un pont provisoire a également

été mis en place le 17 février 2021 pour sécuriser la desserte de Gouts.

En 2020, 0,28 M€ auront été consacrés à la réparation des dégâts dus aux intempéries.

Sécurité routière

259 km de chaussées ont été renforcés, dont 100 km d'enrobés tièdes, 80 km d'enrobés coulés à froid et 79 km d'enduits superficiels pour un coût de 13,8 M€. 1,5 M€ a été consacré au renouvellement du marquage routier en application du plan d'entretien de la signalisation horizontale.

Les travaux d'amélioration de l'entrée ouest de Mont-de-Marsan (optimisation de l'échangeur de Coumassotte) ont été mis en service en fin d'année, sécurisant et fluidifiant le trafic dans le secteur

le plus circulé des Landes. Un investissement de 3,6 M€.

Des giratoires à Labenne, Ondres, Angresse, la mise aux normes des bretelles d'accès aux aires de repos sur la RD 824 à Rivière-Saas-et-Gourby ont été réalisés. Les travaux de la déviation de Rion-des-Landes ont également été réalisés. De plus, le Département a consacré 0,73 M€ à l'aménagement de 14 traverses d'agglomération en complément des communes concernées.

La préservation du patrimoine d'ouvrages d'art s'est poursuivie avec le début des travaux du pont de Saubusse (RD 17), la poursuite des études du vieux pont de Dax, du pont de Pontonx-sur-l'Adour et des ouvrages de décharge de Gousse (RD 10) et du pont de Sorde-l'Abbaye (RD 123).

L'entretien courant

Pour l'entretien courant, le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie.

- Un montant global de 3,95 M€ a été consacré aux dépenses de logistique des services, de location de véhicules, des fournitures et des travaux d'entretien des chaussées et de fauchage des dépendances.
- 57 ouvrages d'art ont fait l'objet d'un programme d'entretien courant à hauteur de 1,36 M€

Travaux de l'échangeur de Coumassotte



DÉVELOPPEMENT LOCAL

LE CONTEXTE

Le Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) présente deux axes d'intervention majeurs à destination des collectivités locales. Il apporte son soutien aux territoires pour la mise en œuvre de projets destinés à sauvegarder et développer les services à destination de la population dans les zones rurales et participe ainsi à la mise en œuvre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP). Le Fonds de solidarité intercommunal offre un soutien spécifique aux opérations d'investissement portées par les EPCI à fiscalité propre les plus fragiles. D'autre part, il intègre le dispositif départemental en faveur de la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs adopté lors du vote du BP 2019.

LES ACTIONS

Accessibilité des services au public

En lien avec les objectifs du SDAASP, le Fonds de développement et d'aménagement local a soutenu à hauteur de 493 665 € les projets suivants :

- Offre de soin : Maison de santé pluri-professionnelle de la communauté de communes du Pays Tarusate à Meilhan.
- Service à la population : Maison France Services de Montfort-en-Chalosse et Mugron créée

par la communauté de communes Terres de Chalosse, Bus France Services de Marsan Agglomération, recyclerie de Moustey portée par la communauté de communes Cœur Haute Lande.

- Maintien du commerce de proximité : locaux commerciaux à Meilhan et Souprosse.

Solidarité intercommunale

À travers le Fonds de solidarité intercommunal, le Département a accordé 500 000 € de crédits d'investissement aux territoires éligibles, fléchés notamment vers les programmes d'amélioration des voiries intercommunales mais également vers le projet de Maison France Services de Sabres porté par la communauté de communes Cœur Haute Lande.

Une montée en puissance des actions de revitalisation

Deux communes ont bénéficié de l'aide départementale en faveur de la réalisation de plans de référence en 2020 : Riondes-Landes et Sabres pour une total de 16 064 €, ce qui porte à 9 le nombre de communes aidées par le Département.

Quatre communes ont bénéficié du cofinancement de la Banque des Territoires pour leurs plans de référence en application de la convention signée le 29 novembre 2019 avec la Caisse des dépôts et consignations.

LES CHIFFRES CLÉS

Les aides aux collectivités landaises en 2020 au titre du Fonds de développement et d'aménagement local ont représenté **1,21 M€** de crédits de paiement pour un total engagé de **2,04 M€**, soit une hausse de **plus de 20 %** par rapport à 2019.

LES ACTIONS (SUITE)

Le Département a accompagné la mise en œuvre des plans d'actions de revitalisation avec le soutien de 4 pôles de proximité à hauteur de 1 000 000 € (250 000 € par commune):

- Labastide-d'Armagnac (valorisation du végétal, création d'un city stade, d'un théâtre de verdure et développement des cheminements piétons),
- Geaune (création d'un chemin des vignes et réaménagement de l'ancien-restaurant en cœur de bourg),
- Amou (réhabilitation de la place Saint-Pierre et création de cheminements doux),
- Gabarret (réhabilitation de la place de la Fontaine et création de halles).



Revitalisation du bourg de Gabarret

En 2020, le Département a participé également aux travaux d'aménagement des bâtiments communaux et à l'acquisition de matériel à hauteur de 1,5 M€ au titre du Fonds d'équipement des communes.
Il a alloué par ailleurs 0,5 M€ à l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales qui apporte à ses membres une assistance technique, juridique et financière.

EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

LE CONTEXTE

Le Département soutient les collectivités compétentes dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Il accompagne financièrement les services gérés en régie. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du développement des communes rurales.

LES ACTIONS

Préservation et surveillance des aquifères

Le Département accompagne les collectivités dans la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable, assure le suivi qualitatif et quantitatif des aquifères landais et le suivi des zones à protéger. Il mène également des études destinées à identifier le potentiel des aquifères landais.

Soutien technique à l'assainissement collectif

Le Département apporte une assistance technique aux communes éligibles au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il collecte les données pour l'agence de l'eau Adour-Garonne destinées à enrichir le Schéma directeur de données sur l'eau.

Prévention et collecte sélective des déchets

Le Département développe un plan de prévention du gaspillage alimentaire dans 24 collèges à travers la démarche « Eco-Tribu, mon collège passe au vert ». Il participe également au développement de la prévention et de la collecte sélective des déchets ménagers.

Sécuriser l'alimentation en eau potable

Le Département œuvre à la connaissance des caractéristiques de l'aquifère Oligocène, déjà exploité dans le secteur de Dax afin de vérifier si cette ressource, protégée des pollutions de la surface, est présente. Les travaux de réalisation d'un premier forage à 500 m de profondeur ont démarré en septembre 2020 sur la commune de Mees. Un autre aquifère, le Miocène, traversé pendant la foration, a montré un potentiel intéressant. S'il en est de même pour l'Oligocène, la prospection devra continuer plus à l'ouest en direction de la côte.

LES CHIFFRES CLÉS

- **1,29 M€** alloué aux collectivités pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif ;
- **402 000 €** pour la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés ;
- **51** communes éligibles au soutien technique à l'assainissement collectif ;
- **201** systèmes d'assainissement collectif suivis ;
- **180** sites de surveillance des aquifères.



LE CONTEXTE

LES ACTIONS

Un renforcement des moyens humains

Face à l'importante croissance de son activité, le Département a augmenté dès 2019 sa contribution au fonctionnement du SDIS d'1 M€, la portant à 19,6 M€. Il a décidé en 2020 de poursuivre ce même effort, votant ainsi une participation de 20,6 M€. Principal objectif: accroître rapidement les effectifs de sapeurs-pompiers pour renforcer ce service public.

Les interventions

31 521 interventions en 2020 dont 81 % pour le secours à personne, 5,3 % pour les accidents de la circulation, 4,5 % pour les incendies, 8,2 % d'opérations diverses et 0,6 % pour les risques technologiques. L'activité a diminué en 2020 du fait d'une part des confinements et du ralentissement des activités notamment festives liées à la Covid-19 et d'autre part d'une redistribution des missions de secours à personnes avec différents partenaires (ambulances privées principalement). Elle reste cependant élevée.



LES CHIFFRES CLÉS

- Un budget de **42 M€**, dont **32,9 M€** de fonctionnement ;
- **20,6 M€** c'est la contribution départementale (soit 62,5 % du budget de fonctionnement).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LE CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le SYDEC est chargé de l'aménagement numérique du territoire landais conformément aux orientations définies par le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), voté en 2013 par l'Assemblée départementale. Un programme initial sur 10 ans (2017-2026) permettait la construction de 153 000 prises optiques en 2 phases (2017-2021 : 90 000 prises et 2022-2026 : 63 000 prises), pour un investissement total de 176 M€.

L'arrêt du soutien financier de l'État pour la phase 2 du programme du Réseau d'initiative publique (RIP) sur la période 2022-2026, a conduit le Département des Landes à se saisir d'un nouveau dispositif AMEL (Appel à manifestation d'engagements locaux) et a décidé, via le SYDEC, de consulter les opérateurs privés.

La mise en œuvre de l'AMEL a permis de reconSIDérer l'objectif initial et d'envisager une desserte en très haut débit de 100 % des Landais en 2022. Le programme de déploiement a été reconfiguré avec 201 600 prises optiques identifiées (hors agglomérations) : le RIP raccordera 6 600 prises supplémentaires lors de la 1^{re} phase du déploiement passant ainsi de 90 000 à 96 600 prises ; les 105 000 prises restantes seront construites par l'opérateur retenu, la société Altitude Infrastructure (devenue Altitude Infra en 2020).

Le Département des Landes a décidé de participer à l'accompagnement des EPCI dans la prise en charge du surcoût, sur les premières années, des prises additionnelles à construire et a voté, lors du Budget Primitif 2019, le financement complémentaire de 10 M€ permettant la construction des 6 600 nouvelles prises optiques qui n'étaient pas prévues dans le schéma initial.

LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

Le montant total de l'investissement numérique s'élève à **265 M€**, dont **112 M€** pour le RIP sur la période 2017 – 2022 (avec un financement du Département de **35,20 M€**), et 153 M€ sur la période 2020 – 2022 pour la société Altitude Infra.

La desserte numérique améliorée

En 2020, le SYDEC a lancé les études de déploiement du réseau de fibres optiques pour 30 048 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 69 030), le lancement de la construction de 24 090 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 53 938) et la mise en exploitation de 2 534 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 7 191).

Exploitation et maintenance du réseau de fibres optiques

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau d'initiative publique (RIP) et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour sept départements. Le potentiel du marché de la SPL est de 455 000 prises optiques dans les 2 années à venir. D'ores et déjà, plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL.

LES ACTIONS (SUITE)



Pose du nœud de raccordement à Cauneille avec la société Altitude Infra.



INVESTIR
DANS LA JEUNESSE
ET PROMOUVOIR LA CULTURE 62 - 61



Première rentrée
au collège d'Angresse

Les collèges	64
Les parcours de jeunesse	67
Les pratiques sportives	70
La lecture publique	71
Les actions culturelles	72
Le patrimoine historique et culturel	74
Les Archives départementales	75

37,1 M€

64

LE CONTEXTE

LES COLLÈGES

17 128 élèves sont scolarisés dans les collèges publics en 2019-2020. Les projections démographiques de l'Insee pour les Landes prévoient un pic de fréquentation des collèges en 2021 puis une orientation à la baisse des effectifs à l'horizon 2030.

Visite inaugurale
du collège d'Angresse



LES ACTIONS

Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2016-2020

Afin d'optimiser la planification et l'implantation des collèges, le Département travaille en partenariat avec les communes, les services de l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, compétente en matière de transport scolaire depuis le 1^{er} septembre 2017.

Dans le cadre du PPI qui régit l'intervention du Département au titre de sa compétence obligatoire, plusieurs opérations d'envergure ont pu être achevées ou initiées en 2020 malgré la crise sanitaire: restructuration des collèges de Grenade-sur-l'Adour, Rion-des-Landes et Jean-Rostand à Mont-de-Marsan, logements de fonctions du collège de Saint-Paul-lès-Dax. Le futur PPI 2021-2026 est en préparation.

Ouverture du 39^e collège à Angresse

La priorité du Département pour 2020 a été, dans un contexte marqué par les contraintes induites par la situation sanitaire, de pouvoir mener et finaliser le projet de construction du collège pour la rentrée de septembre 2020. L'engagement de tous, en particulier des entreprises intervenant sur le chantier, a permis de réussir cette ouverture et

d'accueillir 461 élèves cette 1^{re} année. Menée en concertation avec l'Éducation nationale, en partenariat avec la commune d'Angresse et la communauté de communes MACS, cette importante opération concerne la construction de l'établissement (18 M€) ainsi que celle d'un gymnase et d'un terrain de grands jeux.

LES CHIFFRES CLÉS

- **11,16 M€** pour les travaux de restructuration des collèges ;
- **0,38 M€** pour les travaux de maintenance ;
- **0,21 M€** pour le renouvellement des équipements ;
- **0,54 M€** versé aux communes pour les équipements sportifs utilisés par les collèges ;
- **7,26 M€** de moyens de fonctionnement.

LES ACTIONS (SUITE)

La restauration scolaire

Afin de répondre aux critères de la loi EGALIM de 2018 et d'offrir une restauration scolaire de qualité et accessible à tous (2,70 € par repas), le Département:

- met en place dans les collèges une interface informatique de gestion (Webgerest) et a recruté un référent technique restauration,
- poursuit le déploiement d'Agri-local40 (voir page 48) et du dispositif « L'EcoTribu, mon collège passe au vert » (24 collèges inscrits).



« Orchestre à l'école »

Depuis la rentrée 2018 et pour trois années scolaires, le collège Jules-Ferry de Gabarret expérimente ce dispositif en partenariat avec le Conservatoire départemental de musique et de danse des Landes. En 2020, le Département, l'Éducation nationale et le collège ont souhaité consolider leur partenariat, avec la formalisation d'une candidature au titre du label « internat d'excellence ».



Le numérique éducatif

(5,29 M€)

En 2020, un état des lieux réalisé sur les usages et pratiques des collégiens avec les matériels prêtés a été présenté. Au vu du contexte sanitaire, le Département a souhaité engager une réflexion complémentaire sur les usages pendant la période de mars à juin 2020, avant d'envisager une nouvelle stratégie numérique.

Classe orchestre au collège de Gabarret

LES ACTIONS (SUITE)



9,5 M€

LES PARCOURS DE JEUNESSE

67

LE CONTEXTE

Si ses missions obligatoires en matière d'éducation portent essentiellement sur les collèges, le Département agit également de manière volontariste dans de nombreux autres domaines, valorisant ainsi l'égalité et l'accès au service public de l'éducation.

LES ACTIONS



Le Département mène une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et de la qualité du service public éducatif. Au-delà du soutien aux travaux réalisés dans les écoles (0,74 M€ alloué en 2020), il accompagne les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives par l'octroi d'aides à l'évaluation des PEDT existants et le soutien apporté au Réseau Canopé Landes (accès aux ressources pédagogiques).

La démarche éducative se poursuit au-delà de l'enseignement. C'est pourquoi le Département soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes: communes, parents, associations.

mesdemarches.landes.fr

Le Département met en place un portail internet à l'attention des familles.

Sur mesdemarches.landes.fr, elles peuvent solliciter :

- les équipements individuels mobiles (EIM) dans le cadre de l'opération « un collégien, un ordinateur portable » ;
- une bourse départementale, l'aide au transport des internes, le chèque Sport et l'aide au permis de conduire, la prime d'entrée en apprentissage et l'aide à la complémentaire santé.

LES CHIFFRES CLÉS

Les aides aux familles

- **0,71 M€** pour favoriser l'accès de tous aux vacances, activités et loisirs ;
- **0,26 M€** pour les actions en faveur de l'engagement des jeunes: aide au permis de conduire et à la formation des animateurs socio-culturels.

LES ACTIONS (SUITE)



Gratuité des transports scolaires

En 2019-2020, 23 747 élèves ayant droit inscrits au service de transport scolaire régional ont bénéficié de la gratuité des transports prise en charge par le Département. Ceci représente pour les familles landaises une économie moyenne de 80 euros par élève et par an. Le coût pour le Département s'élève à 1,87 M€.

Par ailleurs, le Département assure annuellement le transport d'environ 450 élèves en situation de handicap.

Formations universitaires et activités de recherche

Le Département maintient ses partenariats avec les universités afin de poursuivre l'élargissement de l'offre universitaire dans les Landes. Mont-de-Marsan accueille l'antenne landaise de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspe rattaché à l'Université de Bordeaux), ainsi que trois départements de l'IUT de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Institut du Thermalisme qui a étendu ses actions sur l'agglomération dacquoise avec le Parcours d'Accès Spécifique Santé (ex PACES). Des programmes de recherche appliquée réalisés par les universitaires en complémentarité des actions d'enseignement sont encouragés par le Département, sous forme d'allocations aux étudiants chercheurs et d'aides pour l'organisation de manifestations d'importance scientifique. Le Département cherche à nouer des partenariats universitaires pour renforcer le lien entre les activités de recherche et les filières agricoles et industrielles présentes sur le territoire.

La chaire « bois » en partenariat avec l'UPPA, l'IUT de Mont-de-Marsan et Agrolandes

De 2019 à 2024, cette chaire qui bénéficie d'une contribution départementale de 100 000 €/an, porte sur le développement de la qualité du bois, de composites à base de bois et de fibres naturelles, en relation avec la valorisation d'effluents et de coproduits des filières régionales agricoles, agro-industrielles et de la chimie verte. Cette démarche de Recherche & Développement s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire et de transfert industriel, en partenariat avec les entreprises adhérentes au GIP Agrolandes.

LES CHIFFRES CLÉS

Enseignement supérieur

- **0,15 M€** pour les allocations de recherche ;
- **0,64 M€** pour développer les enseignements.

LES ACTIONS (SUITE)

LE DÉPARTEMENT

soutient les jeunes
et leurs familles

> Alléger les frais de scolarité

70 jeunes en moyenne, étudiants et apprentis, bénéficient de prêts d'honneur chaque année. Quelque 5 500 bourses départementales allouées, pour un montant moyen de 115 € par bénéficiaire.

> Les transports scolaires gratuits.

une exception landaise : 23 747 élèves concernés. Une économie moyenne de l'ordre de 80 € par élève.

> L'aide au départ en classe découverte

a concerné 1 135 collégiens en 2019

> Un égal accès aux vacances et aux loisirs pour tous

- 2 500 bons-vacances attribués aux familles landaises en 2019
- des aides pour les accueils en centres de loisirs tout au long de l'année

> 2 masques lavables gratuits

pour chaque collégien soit 38 600 masques distribués à la rentrée de septembre

> Manger bien, local et à prix modéré

2,70 € par repas (voire moins pour les bénéficiaires de bourses départementales)

> Une aide financière pour les étudiants

participant au programme européen Erasmus + (40 étudiants par an)

> Des ressources pédagogiques en ligne

sur www.medialandes.fr en accès libre et gratuit (sur inscription dans une bibliothèque)

> Le pack XL Jeunes

- un chèque-sport de 50 € (+ 25 € pour une seconde licence) pour les élèves de 6e
- une aide au permis de conduire jusqu'à 450 € en contrepartie d'un engagement citoyen
- une aide à la mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers

infographie > da-family

INFOS SUR WWW.LANDES.FR DEMANDER UNE AIDE : MESDEMARCHESLANDES.FR

LES PRATIQUES SPORTIVES

LE CONTEXTE

Le Département des Landes est, avec une licence sportive pour trois habitants, le premier département sportif de France. C'est cette vitalité que l'Assemblée départementale souhaite entretenir en soutenant la soixantaine de comités départementaux et structures sportives ainsi que les manifestations sportives organisées toute l'année.

La pratique sportive est également facilitée grâce au dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » permettant de mutualiser et de structurer l'emploi sportif.

Cette dynamique sportive associée à l'existence de clubs de rugby professionnels et d'une équipe féminine de basket évoluant en Ligue Professionnelle et en EuroCoupe, contribuent à la valorisation des pratiques sportives et de l'image sportive du département.

LES ACTIONS

Maison départementale des sports

Fin 2020, l'Assemblée départementale a décidé d'engager la réalisation d'une Maison départementale des Sports sur le site de l'Inspe à Mont-de-Marsan. Ce projet doit notamment permettre au Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et à Profession Sport et Loisirs Landes de disposer de manière permanente et pérenne d'un outil de travail conforme à leur volume d'ac-

tivité et aux enjeux à venir en matière de développement de l'activité physique et des pratiques sportives; les autres acteurs départementaux (près de 60 comités notamment) bénéficieront également des services et espaces mutualisés. Une autorisation de programme d'un montant de 3,25 M€ a été votée et des soutiens financiers au titre du CPER et de la dotation de soutien à l'investissement local ont été sollicités.

Les Landes, « Terre de Jeux 2024 »

Avec l'appui du CDOS, le Département a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce label, également obtenu par 8 communes landaises, permet aux lauréats de s'appuyer sur les outils de communication de Paris 2024 et de participer aux manifestations organisées par ce dernier. Il s'agit ainsi de promouvoir les Landes comme un territoire privilégié pour le sport et notamment la pratique de haut niveau, l'accueil des événements d'envergure internationale, l'accueil des équipes

nationales en préparation ou l'accompagnement des futurs talents, tout en poursuivant un travail de fond avec les comités sportifs départementaux et les acteurs locaux (collectivités, clubs).

Favoriser la pratique sportive

Dans le cadre du Pack XL Jeunes, le Département propose aux collégiens de 6^e un chèque sport. Versée directement aux familles concernées, cette aide concerne les clubs sportifs affiliés à une fédération sportive, ainsi que les associations sportives scolaires relevant de l'UNSS et situées dans les Landes.



LE CONTEXTE

La Médiathèque départementale des Landes (MDL) soutient au quotidien le développement des 126 médiathèques landaises. Elle les accompagne dans l'identification des besoins des publics, le montage des projets ainsi que dans la gestion et l'animation quotidienne. Elle contribue à impulser ou accompagner leurs actions, afin de fédérer un réseau dynamique, attentif aux usagers. Dans le contexte sanitaire de 2020, elle a soutenu les médiathèques dans l'adaptation des conditions d'accueil, l'animation, le portage de projets et le prêt de documents et a renforcé l'utilisation d'outils digitaux (valorisation des ressources, formation en ligne, etc.).

LES ACTIONS

Accompagner les projets

En 2020, l'équipe de la MDL a accompagné une quinzaine de collectivités dans leurs projets de construction, de rénovation ou de réaménagement de médiathèques.

0,57 M€ a été affecté à l'aide à la création de médiathèques.

Former et animer

63 bibliothécaires ont suivi une formation dispensée par la Médiathèque départementale. Les actions proposées par la MDL (« Rendez-vous », « Itinéraires », « Le Polar se met au vert ») restent des temps forts pour le public.

Les « Rendez-Vous » ont été adaptés et remplacés par des captations vidéos pour

permettre au public d'assister à distance à la rencontre. 4 auteurs sont intervenus en 2020: Muriel Barbery, prix des Libraires; Luc Lang, prix Médicis; Lionel Duroy, prix Renaudot et Gilbert Sinoué Grand Prix des littératures policières. 8 chroniques littéraires « Rendez-vous avec un livre » ont permis de valoriser les livres numériques de la médiathèque numérique.

En septembre a eu lieu à Vieux-Boucau « Le Polar se met au vert », en partenariat avec la communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud: une quinzaine d'auteurs ont été accueillis et la 2^e édition Prix du Polar lancée. Remise des prix prévue en juin 2021.

Prêter, enrichir les collections

228826 documents départementaux viennent enrichir les 782725 documents des médiathèques locales. En consacrant cette année plus de 0,42 M€ au renouvellement de

ses collections, le Département permet aux publics des médiathèques de consulter des collections régulièrement renouvelées réservables en ligne et des ressources numériques via medialandes.fr.



LES ACTIONS CULTURELLES

LE CONTEXTE

La crise sanitaire a particulièrement impacté le secteur de la culture dans toutes ses dimensions artistiques, sociales et économiques. Au titre du développement culturel, le Département a pris des dispositions dès le mois d'avril pour maintenir au plus haut niveau son engagement solidaire auprès des opérateurs culturels. Les subventions annuelles aux activités globales des associations ont été maintenues afin de leur permettre d'adapter leurs programmes à l'évolution du contexte sanitaire. Les soutiens aux programmations et aux festivals ont été renouvelés et ajustés en fonction des dépenses réalisées au titre de la solidarité avec la filière culturelle, dans le processus d'annulation ou de report des évènements.

LES ACTIONS

Soutien au spectacle vivant et aux arts visuels

Le versement de 93 % des subventions votées en 2020 (soit 1,17 M€) aux opérateurs soutenus à l'année – compagnies artistiques landaises, programmations culturelles et festivals – a été assuré. Les 7 % de non-versements ont relevé d'ajustements des montants sollicités par les opérateurs eux-mêmes ou par des annulations de demandes de subventions. Sur les 50 festivals (toutes disciplines confondues) soutenus par le Département, seules 12 manifestations ont

pu être maintenues avec des modalités d'organisation adaptées. Le Festival Arte Flamenco en juillet a été annulé et les Rendez-Vous Arte Flamenco programmés pour la période d'octobre-janvier également. Le soutien aux opérateurs dont les activités relèvent d'un rayonnement départemental, a également été maintenu pour un montant total de plus de 2 millions d'euros. Il s'agit du Syndicat mixte du Conservatoire départemental de musique et de danse des Landes, l'Union musicale des Landes, les Jeunesses musi-

cales de France, les Centres musicaux ruraux, la Ligue de l'enseignement des Landes, l'association Du Cinéma plein mon cartable, l'association pour l'accès des jeunes à la culture et la scène conventionnée d'intérêt national du Théâtre de Gascogne. Enfin, 59 sociétés musicales affiliées à l'Union musicale des Landes ont bénéficié du soutien financier du Département (0,13 M €).

Soutien à l'investissement

Le Département apporte des moyens financiers et d'ingénierie culturelle aux collectivités qui souhaitent se doter d'un équipement culturel spécifique. Après avoir accompagné les travaux de rénovation du cinéma Entracte de Mugron en 2019, il a soutenu les travaux d'aménagement de la salle de Pouillon et l'équipement d'une salle à Aureilhan en 2020 (5 660 €).

Le Département soutient également la pratique artistique en proposant une aide aux collectivités pour l'acquisition d'instruments musicaux au bénéfice de leurs écoles et associations; 5 collectivités en ont bénéficié en 2020.

LES ACTIONS (SUITE)

Les tournages de films dans les Landes

7 projets en tournage, dont 5 soutenus financièrement par le règlement départemental d'aide à la production pour un montant de 0,2 M €: un long-métrage de fiction cinéma, 2 séries et un unitaire TV, 1 court-métrage et 2 clips. Au total, l'équivalent de 156 jours de tournage. Malgré la crise sanitaire, tous les projets de films ont pu être réalisés. La série télévisée « La Promesse » (Sortilèges Productions), contrainte d'interrompre le tournage lors du confinement de mars, a repris ses séquences au printemps et jusqu'à l'été: ce calendrier a permis sa diffusion à l'automne sur TF1 où elle a enregistré des records d'audience. L'accueil de son tournage dans les Landes a généré une dépense par la société de production de l'ordre de 0,86 M€ dans le département. Elle a également permis l'embauche de 50 techniciens professionnels landais et la rémunération de 900 figurants landais.

Soutien à la création et la production

Trois créations artistiques ont été accompagnées en 2020 (15 500 €) pour encourager le dynamisme des artistes locaux. Le Département s'investit également dans l'économie créative (6 % du budget culturel), en soutenant la production cinématographique, le réseau des cinémas de proximité et en accueillant l'émergence de nouveaux talents (résidence « La

Maison Bleue » de Contis). Depuis 2018, le Bureau d'accueil des tournages (BAT40) favorise l'accueil de réalisations de films dans les Landes (cf. encadré). Enfin, le Département est aussi moteur de projets culturels ambitieux: il déploie depuis 8 ans des résidences artistiques en collège, le dispositif Culture en Herbe, qu'il s'est attaché à adapter aux contraintes sanitaires tout au long de l'année, afin de garantir leur aboutissement.



Tournage de la série télévisée « La Promesse »

Une convention renouvelée avec les Cercles de Gascogne

Le Département soutient annuellement à hauteur de 10 000 €, la programmation culturelle de la Fédération des Cercles de Gascogne. Ces cafés associatifs sont un relais important de la création musicale à travers leur programmation « Entrez dans les Cercles », qui permet à des artistes et compagnies professionnelles de jouer dans plusieurs établissements. Depuis 2014, le Département propose un accompagnement renforcé de la fédération, par le biais d'une convention d'objectifs triennale signée avec la Fédération et le Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Ce partenariat a été renouvelé en 2020 pour trois ans et s'est élargi avec l'intégration du Département de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette coopération a permis notamment à la Fédération de faire face à l'impact de la crise sanitaire sur les territoires ruraux en proposant une initiative nouvelle intitulée « Les Cercles de Gascogne En Chantent Leurs Aînés », des concerts en plein air au bénéfice des personnels et résidents des Ehpad.



« Culture en herbe » au collège Victor-Duruy à Mont-de-Marsan

LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

LE CONTEXTE

LES ACTIONS

Le Département a publié en 2020 avec les éditions Le Festin une **monographie** consacrée à l'histoire de l'**abbaye d'Arthous**. L'ouvrage, de 80 pages richement illustrées, synthétise les résultats des travaux de recherche confiés ces dernières années à différents scientifiques. Une table ronde réunissant éditeur et auteurs a été organisée le 3 octobre pour présenter le projet. La publication est disponible à la boutique de l'Abbaye au prix de 9,90 €.

Une offre culturelle et patrimoniale de qualité

L'abbaye d'Arthous a déployé plusieurs projets de valorisation de ses collections préhistoriques les plus remarquables. Les sculptures de chevaux issues de l'abri de Duruthy (commune de Sorde l'Abbaye) et datées du Magdalénien moyen ont été confiées au regard de l'artiste Claire Artemyz, qui en a réalisé une couverture photographique. Elles ont été présentées dans le cadre de l'exposition temporaire « Au Grand Galop. Duruthy et l'art des origines » et sont désormais visibles dans un nouvel

espace permanent imaginé sous la forme de « salle des trésors » qui expose les œuvres paléolithiques originales.

Le Musée de la Faïence et des Arts de la table a inauguré en 2020 une nouvelle exposition « Festins Littéraires ». Elle présente le travail du photographe Charles Roux qui reconstitue, en images, des repas célèbres de la littérature française et internationale.

Favoriser l'éducation et la pratique artistiques

Les musées d'Arthous et de Samadet conçoivent et proposent des offres d'éducation artistique et culturelle à l'attention des scolaires et des familles. En 2020, les ateliers d'initiation en familles ont été maintenus avec plus de 250 participants pendant les périodes de vacances scolaires. Signataires de la charte Mom'art, destinée à adapter les offres aux familles, les musées départementaux ont développé de nouveaux dispositifs de jeux pour faire découvrir leurs collections de façon ludique et créative.

Valoriser le patrimoine au bénéfice des territoires

Reconnaissant le patrimoine comme facteur d'identité et d'attractivité des territoires, le Département des Landes promeut les actions des Musées de France et des associations qui œuvrent en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine landais. Il apporte son soutien aux projets d'études, d'inventaires et d'expositions patrimoniales d'intérêt départemental. Le Département accompagne également les collectivités publiques dans la restauration de leurs Monuments Historiques.



Exposition « Au grand galop et l'art des origines » dans l'église de l'abbaye d'Arthous



Exposition « Festins littéraires » au Musée de la Faïence et des Arts de la table à Samadet

LES CHIFFRES CLÉS

- **0,28 M€** de subventions a été attribué à 8 communes et 1 communauté de communes pour la restauration de 9 édifices et d'un objet protégés au titre des monuments historiques ;
- plus de **0,22 M€** a été attribué aux projets des musées et sites patrimoniaux landais et à des actions d'études, d'inventaire et de valorisation du patrimoine landais.

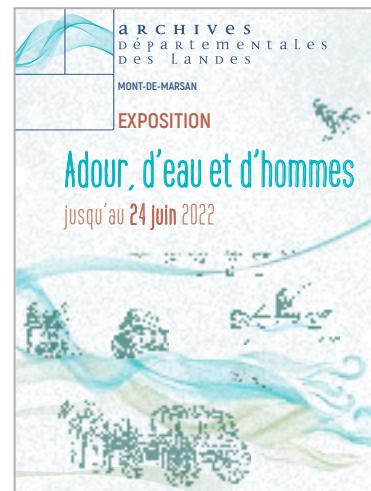
LE CONTEXTE

Contraintes de réorienter une partie de leurs chantiers, les Archives départementales ont maintenu un fort niveau d'activité dans le domaine de la numérisation. L'objectif est de renforcer l'accessibilité à l'offre par le numérique. La fréquentation du site, en forte hausse en 2020, témoigne que archives.landes.fr a su garantir aux usagers le lien avec leur patrimoine.

LES ACTIONS

Contrôle scientifique et technique

Les Archives départementales ont maintenu leurs missions de contrôle scientifique et technique auprès des producteurs d'archives. Le service, doté d'un système d'archivage électronique, a poursuivi la collecte de documents numériques en parallèle de la collecte traditionnelle d'archives sur support papier.



Expositions

L'exposition « Laïcité, à lire et à dire » a été prolongée jusqu'à fin octobre 2020, afin qu'elle puisse être découverte par le plus grand nombre. Un mur d'expression libre a été constitué à partir des toiles imaginées par les jeunes accueillis lors des Journées européennes du patrimoine en septembre. Ce support novateur orne désormais la salle de lecture des Archives. Une mallette pédagogique ainsi qu'un rallye, créés autour de la « Laïcité et de la Citoyenneté », viennent compléter les ressources proposées.

Parallèlement, le service a préparé l'exposition « Adour: d'eau et d'hommes », qui devait être dévoilée le 20 novembre. Premier projet co-construit par les Archives départementales et la Conservation départementale des Musées, il s'articule autour de la connaissance et de la valorisation des atouts du territoire départemental. Son inauguration ainsi que son ouverture à l'accueil des classes sont attendues en 2021. La rubrique consacrée aux expositions virtuelles a été étoffée avec celle sur « l'homme et le végétal ».

Partager les ressources patrimoniales

930 plans cadastraux napoléoniens et quelque 300 affiches taurines ont été mis en ligne sur le site archives.landes.fr après leur numérisation. Plus de 100 000 vues issues de la numérisation des délibérations ont été « océrisées » pour permettre leur interrogation en plein texte, plus performante et plus aisée. Des centaines d'heures d'archives audiovisuelles ont également été numérisées: enregistrements des débats de l'assemblée départementale de 1992 à 2006, films sur les Landes provenant de particuliers et du Comité départemental du tourisme.

En outre, pour conserver le lien avec les usagers, le service leur a proposé de nouvelles possibilités d'indexation collaborative des archives, portant sur d'anciens recensements; plus de 128 000 noms de famille ont ainsi été indexés.

LES CHIFFRES CLÉS

- près de **100** mètres linéaires et **43** giga-octets d'archives classées et décrites dans un inventaire ;
- **107** inventaires réalisés, validés et mis à la disposition du public ;
- **80 501** visiteurs uniques du site archives.landes.fr, pour **22,3 millions** de pages et documents vus, soit une hausse de plus de **17 %** par rapport à 2019.



PRÉSERVER ET VALORISER
LE CADRE DE VIE

76 - 68



Nettoyage différencié selon
les zones littorales

Le littoral	78
L'espace rivière	79
Le patrimoine naturel	80
Développement durable du territoire	81
Cyclable et randonnée	82

LE LITTORAL

LE CONTEXTE

Lutte contre les pollutions

Le Syndicat mixte du littoral landais (SMLL) qui porte, depuis 2018, l'opération historique de nettoyage différencié du littoral landais, a commencé en 2020 à participer à un réseau national de caractérisation des macro-déchets échoués, sur un site test situé à Mimizan.

Gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne techniquement et financièrement les initiatives portées par les collectivités à l'échelle régionale par le Groupement d'intérêt public littoral Nouvelle-Aquitaine. En 2020, une

nouvelle thématique a été initiée: elle porte sur l'aménagement des espaces naturels fréquentés, une typologie de sites sensibles exposés à une fréquentation croissante.

Le Syndicat mixte Géolandes

Le Département est membre de Géolandes, syndicat mixte qui coordonne et pilote les actions menées sur les plans d'eau douce arrière-littoraux en matière de lutte contre le comblement, régulation des plantes aquatiques envahissantes et aménagement des abords des plans d'eau.

Le nettoyage différencié du littoral landais (2020-2026)

Le 1^{er} janvier 2020, une nouvelle période contractuelle de sept ans a débuté, le cahier des charges de l'opération ayant subi quelques modifications notables destinées à franchir une étape supplémentaire dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

- sur l'ensemble du littoral biscarrossais, le nettoyage mécanique a été remplacé par du nettoyage manuel, par souci de cohérence avec la stratégie de gestion de la bande côtière portée par la commune de Biscarrosse et la communauté de communes des Grands Lacs;
 - les dispositifs de protection du pied de dune ont été renforcés en maintenant l'interdiction du nettoyage mécanisé et en augmentant les volumes de bois déposés volontairement pour contrarier les érosions marine et éolienne;
 - sur proposition de l'entreprise attributaire, 100 % des apports collectés et triés sont désormais valorisés dans des filières adéquates.
- Le volume d'apports collectés s'est élevé à 9 735 m³ en 2020, situant l'année dans la moyenne basse en termes de volume d'apports.

LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

- **9735 m³** d'apports collectés sur le littoral landais;
- **7** sites plans plages lacustres et littoraux en projet et **2** sites en travaux;
- **4** sites en démarche de stratégie de gestion du trait de côte;
- **841 m³** de plantes exotiques éliminées;
- **35465 m³** de sédiments extraits des bassins dessableurs.

LE CONTEXTE

La protection et la gestion solidaires des ressources en eau sont au cœur des engagements du Département des Landes.

LES ACTIONS

L'appui à la gestion raisonnée des ressources en eau et des milieux aquatiques concilie la préservation des écosystèmes et la satisfaction des différents usages de l'eau. Le Département intervient auprès des gestionnaires de cours d'eau (syndicats de bassins versants, communautés de communes, fédération départementale de pêche...) par le biais d'une équipe dédiée ainsi qu'au travers d'un règlement d'aides financières.



La surveillance et la protection de la ressource en eau est en partie assurée par le Département qui pilote un réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles, complémentaire aux réseaux nationaux. Les résultats de l'ensemble des réseaux de surveillance sont interprétés, compilés, puis mis en ligne sur landes.fr.

L'implication dans la gestion équilibrée de la ressource et la réduction de la vulnérabilité aux inondations est conduite par l'Institution Adour. Le Département est membre fondateur de cet établissement public territorial de bassin qui coordonne l'action des acteurs publics de l'eau du bassin de l'Adour en matière de gestion intégrée de la ressource en

eau, de protection des milieux aquatiques et de gestion des risques fluviaux. L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la loi dite « GEMAPI » nécessite un accompagnement accru des territoires.

LES CHIFFRES CLÉS

■ **99 %** (17 structures) du territoire couverts par 17 structures gestionnaires des bassins versants de cours d'eau, 7 schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) et 17 programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) mis en œuvre ou en élaboration ;

■ **22** stations départementales de suivi de la qualité des cours d'eau en complément des 86 stations de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Les évènements climatiques fréquents de ces dernières années ont occasionné de nombreux dégâts aux ouvrages de protection en bordure de cours d'eau dans les Landes. Le Département, directement ou via sa participation statutaire à l'Institution Adour, a accompagné les collectivités locales pour la réalisati

on des travaux afférents et des études relatives à leurs nouvelles obligations réglementaires, relevant du Décret n° 2015-526. Il s'associe également aux maîtres d'ouvrage concernés par des dégâts occasionnés par la crue de décembre 2020.

LE PATRIMOINE NATUREL

LE CONTEXTE

Le Schéma Nature 40 (2018-2027) structure l'action départementale en lien avec ses partenaires selon trois axes d'intervention complémentaires dans les domaines de l'acquisition et de la gestion de sites, de l'acquisition de connaissances sur la biodiversité landaise et de la valorisation des enjeux de protection du patrimoine naturel auprès du public.

LES ACTIONS

Un réseau de sites basé sur le partenariat

Ces sites appartenant au Département ou à ses partenaires sont dotés d'un programme pluriannuel de gestion établi en concertation avec un comité de site.

La connaissance de la biodiversité et le développement de programmes spécifiques.

Le « Top Nature » regroupe les espèces pour lesquelles le Département dispose d'une importante responsabilité et a permis d'établir un programme d'études spécifiques.

Le partage de la connaissance par l'éducation et la sensibilisation

Alors que le confinement a perturbé le déroulement du programme d'animations scolaires, 580 élèves ont tout de même été accueillis par les techniciens du Département.

LES CHIFFRES CLÉS

- **86** sites labellisés Nature 40 et gérés par le Département et/ou ses partenaires ;
- **1** superficie de **8 650 m³** ha, **1/3** des communes landaises ;
- **79** lagunes et **9** zones humides intégrées au programme départemental ;
- **580** élèves accueillis par les techniciens naturalistes du Département.

Le Campagnol amphibie dans les Landes

Ce petit rongeur discret vit près des cours d'eau mais la population mondiale de cette espèce endémique se répartit dans 3 pays : en France (pour 40 %), en Espagne et au Portugal. C'est pourquoi elle est inscrite sur la liste du Top Nature 40 du Département. Afin de mieux connaître sa localisation dans le département, le service Patrimoine Naturel a mené une étude en partenariat avec plusieurs gestionnaires de sites Nature 40. Il s'avère que le campagnol amphibie est installé sur le plateau landais, avec une préférence pour les formations de hautes herbes en bordure d'eaux courantes et stagnantes : prairies, jonquées, cariçaies, roselières...



LES ACTIONS

Vers la transition énergétique des Landes à l'horizon 2030

En 2020, le Département et les services de l'État ont mis en place une démarche collaborative (avec les EPCI, chambres consulaires, agences, associations environnementales...) pour engager les Landes dans un plan de transition énergétique ambitieux.

Objectif: réduire la consommation énergétique de 25 % d'ici à 2030, couvrir 83 % des besoins grâce aux énergies renouvelables et atteindre l'autonomie énergétique des Landes en 2033.

Cette stratégie présente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Elle devrait permettre de réduire de 20 % les rejets de CO₂, de limiter la hausse de la facture énergétique du territoire et d'augmenter les retombées économiques locales (940 M€ escomptés en 2030) grâce aux infrastructures à mettre en œuvre.

L'Atlas des paysages des Landes

Documents de référence à disposition des acteurs du territoire (élaboration de schémas de cohérence territoriale, projets d'aménagement, sensibilisation...), l'Atlas des paysages des Landes est depuis juin 2020, en cours d'actualisation. Portée par le Département, celle-ci est basée sur le principe du par-

tenariat (mobilisation des acteurs locaux en comités de pilotage et technique) et de la démocratie participative (ateliers avec les habitants). L'Atlas fera l'objet d'un site internet présentant les enjeux et dynamiques impactant les paysages et un recueil de fiches thématiques descriptives sur les éléments clés de l'identité paysagère landaise.



CYCLABLE ET RANDONNÉE

LE CONTEXTE

L'engagement volontariste en faveur des pratiques cyclables et de randonnée se traduit par une offre diversifiée visant à faire des Landes une destination touristique reconnue et appréciée en matière d'offre « vélo » et « randonnée ». L'objectif est que le maillage s'étende sur l'ensemble du territoire pour passer de pratiques touristiques et de loisirs à un mode de déplacement intégré à la vie quotidienne des habitants.

LES ACTIONS

Le cyclable au cœur de la politique « Mobilités »

Il s'agit, dans les années à venir, de promouvoir le cyclable comme mode de déplacement pour les trajets domicile-travail. Cela se traduit en 2020 par :

- le soutien technique et financier de projets cyclables intercommunaux;
- le lancement de travaux de reprise et de sécurisation des ouvrages d'art nécessaires à la

requalification de la voie verte du Marsan et de l'Armagnac, support de l'EuroVelo 3 (La Scandibérique);

- la consolidation des 25 circuits cyclotouristiques valorisés dans le cycloguide Les Landes à vélo en partenariat avec le Comité départemental FFvélo Landes.

Randonnée : de nouveaux itinéraires

De nouveaux itinéraires ont vu le jour en 2020 à Narrosse, Saint-Vincent-de-Paul et Aureilhan. À Aureilhan, des travaux conséquents ont été réalisés pour permettre le franchissement de zones humides et de cours d'eau. Le tour de l'étang d'une longueur de 13,5 km est désormais possible. L'équipe opérationnelle du service Randonnée a réalisé en régie la moitié des aménagements: deux cailbotis de 70 m et 350 m et une passerelle de 14 m.

rando.landes.fr

Un nouveau site internet a vu le jour. Baptisé **rando.landes.fr**, il regroupe tous les itinéraires de randonnée et offre la possibilité de les charger au format GPX pour les GPS afin de se repérer directement sur place.

LES CHIFFRES CLÉS

- **634** km de pistes cyclables et voies vertes
- plus de **2000** km de circuits vélo balisés sur petites routes
- **199** boucles pédestres
- **11** boucles VTT
- **7** boucles équestres
- **4** voies jacquaires
- **3** voies vertes départementales

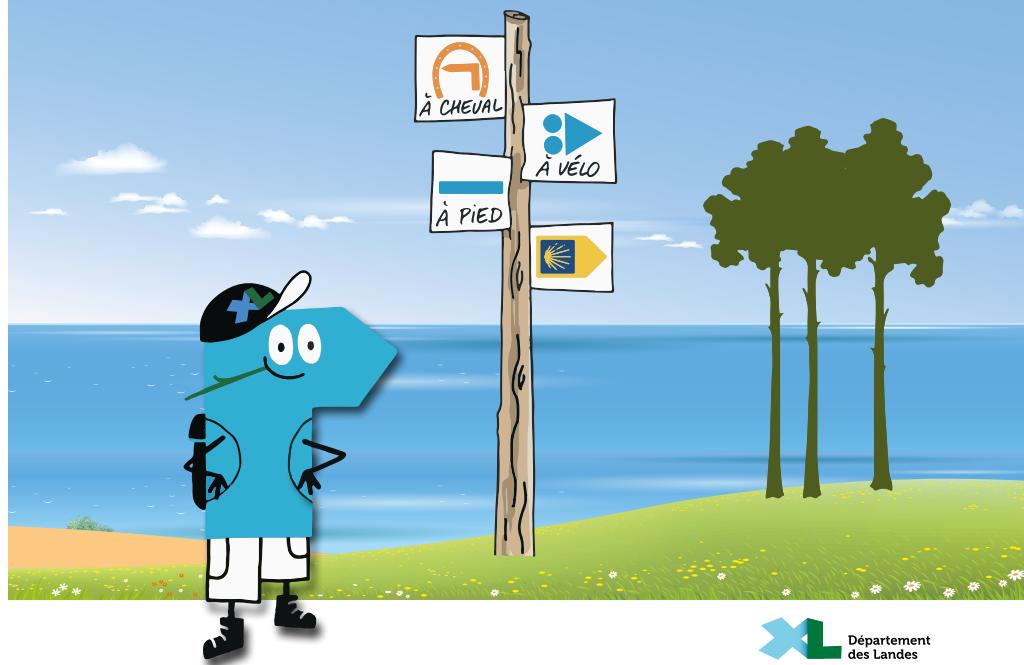


LANDES Terre des possibles

rando.landes.fr



Envie de randonner dans les Landes
à pied, à vélo ou à cheval, **connectez-vous**
pour télécharger votre itinéraire !



Bande dessinée
MA VIE DANS LES LANDES

MA VIE DANS LES LANDES







ADRESSES UTILES

89

Conseil départemental des Landes

Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

Antenne de St-Paul-lès-Dax

242 boulevard Saint-Vincent-de-Paul
40992 SAINT-PAUL-LÈS-DAX Cedex
Tél. : 05 58 91 53 54

Archives départementales des Landes

25 place du 6^e-RPIMA
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 85 75 20

Centre Départemental de l'Enfance

2 rue de la Jeunesse
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 46 62 00

Médiathèque départementale

240 avenue David-Panay
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 75 76 06

Les Jardins de Nonères

Entreprise Adaptée Départementale
Établissement et Service d'Aide
par le Travail
1276 avenue de Nonères
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 73 04

Maison landaise des personnes handicapées - MLPH

836 avenue Eloi-Ducom
40000 MONT-DE-MARSAN
05 58 51 53 73

Maison landaise de la solidarité

5 rue Labadie
40100 DAX
Tél. : 05 58 90 19 06

Maison landaise de la solidarité

198 avenue de la Gare
40705 HAGETMAU
Tél. : 05 58 79 32 25

Maison landaise de la solidarité

836 avenue Eloi-Ducom
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 51 53 63

Maison landaise de la solidarité

434 avenue Nicolas-Brémontier
40160 PARENTIS-EN-BORN
Tél. : 05 58 82 73 65

Maison landaise de la solidarité

4 rue de la Piscine
40400 TARTAS
Tél. : 05 58 73 54 33

Maison landaise de la solidarité

4 allée des Magnolias
40231
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
Tél. : 05 58 77 06 48

Laboratoires des Pyrénées et des Landes (siège social)

Rue des Écoles
64150 LAGOR
Tél. : 05 59 60 23 85

Laboratoires des Pyrénées et des Landes (site de Mont-de-Marsan)

1 rue Marcel-David
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 08 08

Domaine d'Ognoas

1043 route d'Ognoas
40190 ARTHEZ-D'ARMAGNAC
Tél. : 05 58 45 22 11

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales - ADACL

Maison des Communes
175 place du 6^e-RPIMA
BP 30 069
40002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 80 50

Association départementale pour l'information sur le logement - ADIL

125 rue Martin-Luther-King
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 46 58 58

Agence landaise pour l'informatique - ALPI

Maison des Communes
175 place du 6^e-RPIMA
BP 30 069
40002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 81 90
Fax : 05 58 85 80 81

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

155 rue Martin-Luther-King
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 11 77

Comité départemental du tourisme - CDT

4 avenue Aristide-Briand
BP 407
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 06 89 89

Conservatoire des Landes

Maison des Communes
175 place du 6^e-RPIMA
BP 30 069
40002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 80 00

Mission locale des Landes

279 place du 6^e-RPIMA
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 05 75 75

Société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes - SATEL

24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul
40990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Tél. : 05 58 91 20 90

Service départemental d'incendie et de secours - SDIS

Rocade, Rond-Point de Saint-Avit -
BP 42
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 51 56 56

Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes - SYDEC

55 rue Martin-Luther-King - BP 627
40006 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 71 71

SITES WEB

90

Conseil départemental des Landes

landes.fr : le site institutionnel
xlandes-info.fr : le site d'information
facebook.com/Departement.Landes
instagram.com/departement_landes
twitter.com/LesLandes40
youtube.com/user/departementlandes

Agrilocal40, les producteurs en un clic

agrilocal40.com

ALPI

alpi40.fr

Archives départementales des Landes

archives.landes.fr
facebook.com/archives.landes

Atlantisud

atlantisud.com

Budget Participatif Citoyen

budgetparticipatif.landes.fr
instagram.com/budgetparticipatif_landes.fr

Bureau d'accueil des tournages des Landes - BAT 40

facebook.com/BAT40Landes
instagram.com/bat40landes

Cartographie des circuits courts

circuitcourt.landes.fr

Cartographie des travaux de voirie

travaux.landes.fr

Comité départemental du tourisme des Landes

tourismelandes.com

Démarches en ligne

mesdemarches.landes.fr

Domaine départemental d'Ognoas

domaine-ognoas.com
facebook.com/Domaine.Ognoas.Landes
twitter.com/DomaineOgnoas

Empreintes landaises : rétrospective des Landes en vidéo

fresques.ina.fr/landes/accueil

Festival Arte Flamenco

arteflamenco.landes.fr
facebook.com/FestivalInternationalArteFlamenco
instagram.com/arte.flamenco

Histoire des mouvements sociaux des Landes

histoiresocialedeslandes.fr

Jeunes XL

facebook.com/JeunesXL.Landes

Laboratoire des Pyrénées et des Landes

labopl.com

Landes, terre des possibles

marque-landes.fr
facebook.com/MarqueLandes
instagram.com/marque_landes

Les Landes, Terre de JeuXL

facebook.com/TerredeJeuXL
instagram.com/terredejeuxl

Les nouvelles solidarités dans les Landes

nouvelles-solidarites-landes.jenparle.net

Les randonnées dans les Landes

rando.landes.fr

Maison landaise des personnes handicapées

handicaplandes.fr

Médiathèque départementale des Landes

facebook.com/Mediatheque.Landes

Médiathèques publiques des Landes

medialandes.fr

Mission locale des Landes

missionlocatedeslandes.fr

Musée de la faïence et des arts de la table

facebook.com/Musee.Samadet.Landes
instagram.com/musee_samadet_landes

Produits des terroirs landais

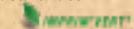
qualitelandes.com

Site départemental de l'Abbaye d'Arthous

facebook.com/Arthous.Landes

Village Landais Alzheimer

villagealzheimer.landes.fr



Département des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr
xlandes-info.fr

Les Landes, le Département 